



SIGNATURE DU LIVRE D'OR. — La présidente du gouvernement de l'OTJ d'Asbestos, Céline Cantin et le président, Jerry Descotes, ont signé le Livre d'or de la cité à l'issue des élections mercredi. Sur le cliché, on recon-

noit à l'extrême gauche le chef Alain Lallier, S.H. le maire Me J.-M. Beauchesne et à l'extrême droite, la cheftaine Francine Fréchette. A l'arrière-plan prenait place les échevins de la ville. (Photo Studio J.-L. Fréchette, Asbestos)



GARDONS NOTRE VILLE PROPRE. — Les membres du conseil municipal d'Asbestos ont présenté officiellement mercredi le premier d'une série de 12 paniers à déchets tout aussi utiles que décoratifs qui seront installés dans les principales artères commerciales d'Asbestos. Sur cette

photo, on reconnaît de gauche à droite, les échevins Roger Lambert, Léo Dussault, le maire, Me J.-M. Beauchesne, le contremaître Alberic Beaulieu ainsi que les échevins Yvon Vachon, Léopold Fréchette, Léo-Paul Thibault et Laurier Tardif. (Photo Studio J.-L. Fréchette, Asbestos)

Les Professeurs reprennent du poil de la bête et battent la Librairie par 8 à 0

Ligue de balle-molle de la cité

ASBESTOS, (JD) — Les professeurs, inspirés sans doute par la présence de leur nouveau pilote Emile Beauchesne, ont enfin secoué leur léthargie en décrochant une victoire de 8-0 aux dépens de la

Librairie centrale mercredi soir au parc Dollard, dans une autre rencontre régulière de la ligue de balle-molle de la cité.

Cette victoire a permis aux Professeurs de grimper au premier rang du classement sur un pied d'égalité avec la Librairie. Par ailleurs, le gain de 10-9 remporté par l'Hôtel Bellevue sur le club Danville, dans la seconde partie au programme, a créé une autre égalité au deuxième rang du circuit Hertel Charland.

lité avec Danville, à quatre points seulement des meneurs. Mercredi, un double de Jean Charland a fait produire deux points assurés la victoire au Bellevue sur Danville. Ben Grenier s'est à nouveau signalé au monticule en relève à Jean-Pierre Pellerin à compter de la quatrième manche. Son opposant, John Gagnon, a bien travaillé mais ses coéquipiers ne l'ont pas toujours bien appuyé à la défensive. En outre, les joueurs du Bellevue ont cogné avec beaucoup plus de régularité. Le joueur d'arrêt-court Gilles Lambert a dirigé l'attaque

de 13 coups sûrs des vainqueurs avec trois simples en quatre voyages officiels au marbre. Gilbert Boutin et Denis Laonde ont également fait bonne figure avec deux balles en lieu sûr chacun. Ce dernier ainsi que Georges James ont bouclé le circuit.

Jaques Demers a réussi deux longs coups de circuit pour Danville mais cet exploit n'a pas été suffisant à son club pour l'emporter. Joe Blake s'est aussi signalé avec deux coups sûrs. Danville en a frappé un total de huit durant cette rencontre.

Assistance record

Une foule record a vu le lanceur Serge Poirier des Professeurs limiter ses adversaires à trois maigres coups sûrs tout en ne distribuant que deux buts sur balles. Seulement 26 frappeurs, soit cinq de plus que le minimum pour une joute de sept manches, ont affronté les lancers précis de Poirier.

Chronique municipale

Il faut dire que ses coéquipiers l'ont bien secondé tant à l'offensive qu'à la défensive. Les vainqueurs ont cogné 13 coups sûrs ponctués d'un dynamique coup de circuit de trois points de Pierre Grimard à la septième manche. Ce dernier ainsi que Paul Beaudoin, Gaston Jutras et Gilles Champagne ont frappé deux fois en

ASBESTOS, (JD) — Lecture est faite d'une lettre du Centre récréatif demandant au conseil de nommer un représentant de la ville sur le comité d'Administration, le terme du représentant se la ville étant terminé. L'échevin Laurier Tardif a été nommé à ce poste.

M. Lucien Guertin demande un permis pour déménager la maison de Mme Napoleon Desmarais que la ville lui a cédée pour l'installer sur son terrain de la rue Webb. Comme une entente avait été signée lors de la vente à l'effet que cette maison serait démolie hors de la ville, le conseil après discussion s'en tient à l'entente signée et refuse le permis demandé. À l'appui de sa demande, M. Guertin avait produit une liste de huit propriétaires de la rue Webb lesquels ne s'opposaient pas à ce déménagement.

Lecture est faite d'une lettre de l'Harmonie d'Asbestos remerciant le conseil pour la réception civique qui leur a été offerte récemment en considération des succès remportés lors du dernier festival des fanfares à Drummondville.

Lecture est également faite d'une lettre de la cité de Drummondville demandant au conseil de bien vouloir transmettre au groupe des Majorités "Crescendo" les félicitations et les remerciements du conseil municipal et de toute la population de Drummondville pour leur tenue impeccable et l'originalité du spectacle présenté lors du grand gala tenu récemment.

Le comité central du Congrès eucharistique du vicariat forain St-Philippe remercie aussi le conseil pour le prêt et l'installation de joteaux et de lumières pour fournir l'éclairage lors des fêtes.

M. Léo-Paul Thibault donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée, il proposera ou fera proposer un règlement pour la perception de la Taxe d'amusements.

Une demande d'octroi est présentée par le comité des loisirs de St-Barnabé pour l'entretien du parc et après étude, il est proposé par Roger Lambert, secondé par Yvon Vachon qu'un montant de \$200 leur soit voté à cette fin.

M. René Leroux rencontre le conseil à propos de la construction qu'il est à ériger présentement par Mme J.A. Roberge. L'édifice ne serait pas conforme au règlement de construction en ce que la façade seulement serait en briques alors que tous les murs extérieurs devraient être finis avec ce matériel. Il semble y avoir eu malentendu sur cette question et, après discussion, il est décidé de rencontrer l'inspecteur des bâtisses à ce propos avant de rendre une décision finale.

Comme présentement il n'y a pas de percepteur de la Taxe d'amusements, le greffier reçoit instruction de s'adresser à M. Léon Leroux, greffier de la Cour municipale pour savoir s'il pourrait s'occuper de cette perception, ce travail se présentant toujours le soir après les heures régulières de travail. La nomination, s'il y a lieu, sera faite lors d'une prochaine réunion.

Le carnet d'Asbestos

ASBESTOS, (JD) — Les résidents d'Asbestos, bénéficiaires d'une pension gouvernementale de Québec, sont priés de passer au bureau municipal de Bien-Être, dans l'hôtel de ville d'Asbestos, afin de toucher leur chèque du mois.

La ligue de balle-molle de la cité a eu la main heureuse en obtenant les services d'un officiel compétent en la personne de M. Emile Milot. En voilà un qui prend son rôle au sérieux.

Il faut reconnaître que les monteurs et monitrices de l'oeuvre des terrains de jeux d'Asbestos absorbent de l'excellente besogne cette année. Les grands jeux se multiplient; ils sont tous plus passionnants les uns les autres.

Aux amateurs d'équitation, on rappelle qu'un important concours hippique se déroulera dimanche le 8 août prochain sur la ferme Laroche.

Un club de balle-molle d'Asbestos se mesurera à une équipe de Thetford Mines dimanche après-midi à compter de 2 heures au parc Dollard d'Asbestos. Il s'agit de la première ronde d'un tournoi provincial d'envergure. La population est invitée à appuyer les joueurs locaux.

Ils seront bien déçus ceux qui ont volé la liqueur dite "alcoolisée" à la Boite à chansons "l'Escabeau" en fin de semaine dernière. Les bouteilles ne contenaient que 2,5 pour cent d'alcool.

En marge de la 88e expo régionale de Victoriaville

Programme des agriculteurs et des éleveurs des comtés

VICTORIOVILLE, (JAG) — On publie aujourd'hui les sections du programme qui touchent les agriculteurs et éleveurs des comtés qui participent à la 88ème exposition régionale de Victoriaville qui doit débuter le 2 août prochain pour se poursuivre jusqu'au 8 août inclusivement. Dans la prochaine édition, on donnera les parties du programme qui touchent spécialement les divertissements. Encore cette année, un spectacle de premier choix sera présenté au Centre sportif Jean Beliveau tous les soirs à compter de mardi.

Lundi, journée d'ouverture, grand bingo au profit de la Société d'agriculture du comté d'Arthabaska, organisme qui assure la bonne marche et le fonctionnement de l'exposition annuelle.

Le 3 août, la journée des enfants, entrée des exhibits agricoles.

Le 4 août, journée des Fermières expertises des légumes, des fleurs, des fruits et des produits laitiers. Egalement expertises des porcs et moutons ainsi que des arts domestiques.

Le 5 août, journée des Noirs et Blancs, la journée la plus importante sur le plan national. Victoriaville détient ce titre depuis plusieurs années. Il y a expertises du bétail Holstein.

Le 6 août, journée des Rouges et Blancs, expertises du bétail Ayrshire.

Samedi, c'est la journée de la Jeunesse rurale et la journée des ouvriers. Il y a expertise du jeune bétail et concours du cercle. Concours des jeunes juges au programme pour bovin et horticuture. Au programme il y a le concours inter-cercles horticuture et à 2 h. 30 p.m. la grande parade des animaux, l'événement de la semaine pour les éleveurs.

Dimanche, l'on termine cette 88ème exposition qui devrait remporter beaucoup de succès si la température est favorable. La Tribune Inc., votre quotidien à Victoriaville et région sera présent à cette 88ème exposition, par votre journal vous serez sur les lieux de cette exposition régionale.

Mémoire de la municipalité de Windsor sur la convention industrielle à la Domtar

WINDSOR, (AT) — Dans le mémoire que la municipalité de Windsor a présenté à la Commission de recherches sur les effets de la convention industrielle à l'usine de Domtar Pulp and Paper de Windsor,

la municipalité rappelle l'ancienne administration qu'elle a connue avec une compagnie maîtresse dans la ville. Ce mémoire a été rédigé par M. le maire Lewis Craig et se lit comme suit :

"Afin d'apporter un diagnostic équitable de la situation présente, l'automatisme, l'administration municipale de Windsor se voit dans l'obligation de faire l'historique de l'administration d'une ville que nous nous permettons de qualifier: administration ville-compagnie maîtresse.

"Pour bien se tenir dans les grandes lignes de la vérité, nous devons admettre que l'administration municipale de Windsor a toujours été jusqu'à l'an 1959 sous la domination d'une compagnie maîtresse, la Compagnie Canada Paper.

"Cette compagnie a pendant plusieurs générations contrôlé par des tactiques purement illogiques qu'elle croyait lui être favorables et dont il nous serait très facile de vous faire un exposé très clair et précis: les taxes, les évaluations, le service d'électricité, le service d'éclairage, la venue de nouvelles industries, le contrôle des terrains industriels, les travaux exécutés dans la ville même, que nous avons et malheureusement et dispendieusement à refaire, et le reste..."

trois villes placées dans cette même situation, a grandi et s'est développée dans sa propre médiocrité et son étroitesse d'esprit selon l'exemple donné et selon l'investissement de capitaux que cette compagnie arrière et vieille du point de vue administratif désirait.

"N'eût été de ce fait, de cette complexité odieuse et scabreuse de quelques citoyens avachés devant un favoritisme éhonté qui leur était prêt en récompense du rôle qu'ils jouaient afin d'assurer la continuité de ce contrôle, qui s'est prouvé néfaste à la collectivité, au bon sens et au progrès normal de notre ville, nous comptons aujourd'hui plus de 25,000 habitants et cette mise à pied projetée aurait pu être absorbée par d'autres industries connexes ou à caractère totalement différent sans trop ressentir de répercussions économiques et sociales dont l'ensemble de la population en sera la victime.

compagnie Canada Paper doit accepter d'être la détentrice et héritière des graves responsabilités morales, économiques et sociales qui lui ont été léguées par cette dernière.

"Nous déplorons aujourd'hui qu'une population majoritaire ait démontré autant d'indifférence envers une évolution qui devenait, avec les années, de plus en plus évidente.

"Il nous est difficile de concevoir que le réalisme si frappant de la situation municipale n'ait pas éveillé en ceux qui possédaient les qualifications requises, ce feu de la justice qui est l'équilibre même de l'humanité. Conséquemment, les citoyens de Windsor ne sont pas exempts de tout blâme et reproche et nous ne pouvons les considérer comme tels.

"Il est inconcevable au temps présent, que les autorités des gouvernements provinciaux et fédéral, sans égard de l'allégeance politique du parti au pouvoir puissent continuer de se soustraire de leurs responsabilités envers ceux que leur légume le pouvoir de passer des lois salvatrices pour le bien commun.

"Ces législateurs dément mandats par le peuple, auraient dû et devraient être l'exemple même de la prévoyance et être toujours à l'avant-garde des cycles économiques, prédictions de nos hommes de science dans le domaine de la fiscalité des hauts ou des bas qui ont pour effet à leur valoir ou dévaloriser ceux qui leur accordent une faction (sic) de leur liberté en retour d'une impérative assurance de sécurité morale, intellectuelle, matérielle et corporelle.

"Le conseil de ville de Windsor considère que l'automatisme concentré et continu est nécessaire et indispensable pour une compagnie qui désire demeurer sur une base concurrentielle dans cette phase révolutionnaire de modernisme que l'économie mondiale exige et connaît actuellement. Se soustraire de ce fait serait d'accepter le défaitisme, l'irréalisme et ses

consequences désastreuses".

A la suite de cette étude du passé, et de ce regard sur l'automatisme, M. Craig a lu les recommandations du conseil de Windsor à la Commission. Ces recommandations demandent à la Domtar d'apporter une autre industrie subsidiaire dans Windsor, demande aux employés de se perfectionner par des cours et demande aux gouvernements fédéral et provincial de fournir une législation éducative. Le mémoire demande aussi que le salaire de l'employé lui soit versé à 100% durant ces cours.

Interrogé sur le pourquoi d'un retour à l'ancienne administration du temps de la Canada Paper, que le mémoire qualifie d'administration ville-compagnie maîtresse, M. Lewis Craig a déclaré: "La mise à pied massive que présente la Domtar est un effet de la modernisation et a grandement surpris la ville entière de Windsor. Et la cause de cette surprise doit se chercher dans le fait que Windsor a longtemps été contrôlée par une compagnie maîtresse. Dans ces conditions on n'a pas vu venir le modernisme à Windsor".

Conclusion

Le mémoire de la municipalité conclut: "Notre conseil de ville, présentement, est en mesure de faire face à ses responsabilités et nous nous félicitons de l'établissement de ces mesures et méthodes d'administration qui se comparent avantageusement avec n'importe quelle compagnie moderne et concurrente. Nous sommes en mesure également de traiter avec qui que ce soit sur une base d'affaire saine et avantageuse vis-à-vis toutes les parties en cause.

"En présentant ce mémoire, nous ressentons la satisfaction d'un devoir accompli. Nous demeurons à la disposition de la Commission de recherche et espérons que cette Commission mettra dans sa conclusion autant de courage que nous l'avons fait dans la présentation de ce dernier".

A la plage Hamel aujourd'hui Autre pique-nique pour les jeunes otéjistes

VICTORIOVILLE, (YT) — Les pique-niques prennent la vedette cette semaine à l'OTJ. Après les divers pique-niques-promenades qui ont eu lieu mercredi et qui ont remporté un franc succès auprès des jeunes, les dirigeants organisent une autre journée de pique-nique pour tous.

En effet, les jeunes se rendront à la plage Hamel aujourd'hui à compter de neuf heures pour ne revenir que cet après-midi vers les trois heures.

Pont sur la rivière Bécancour et travaux sur la route 34

Ouverture des soumissions

Par J.-Alphé GAGNE

VICTORIOVILLE — L'honorable Albert Morissette a communiqué quelques rapports de soumissions, la première du ministère des Travaux publics de la province et la seconde du ministère de la Voirie. Pour le premier cas, il s'agit d'un pont sur la rivière Bécancour et pour le second, des travaux sur la route 34.

Travaux publics

L'on a procédé à l'ouverture des soumissions relativement à la construction du pont de St-Louis de Blandford sur la rivière Bécancour. Six sou-

missionnaires se sont présentés et en voici la liste:

Grandmont et Fils Ltée	\$284,246.70
La Salle Paving Ltée	\$286,534.04
Les Entreprises Wolfe Inc.	\$293,095.49
Vadboncoeur Construction	\$299,382.00
Fabi et Fil.	\$312,309.79
J.-C. Masson Ltée	\$344,012.50

Les travaux débuteront d'ici deux ou trois semaines et ils seront poursuivis le plus rapidement possible, afin que l'accès à la route Transcanadienne soit amélioré pour la population de Princeville et Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska.

Route 34

Les soumissions pour la réfection d'un tronçon de la route 34, dans St-Paul de Chester, ont été ouvertes officiellement. Cinq soumissionnaires avaient présenté leurs prix, il s'agit de:

Poirier Construction	\$49,736.99
La Salle Paving Ltée.	\$56,201.75
Cormier Ltée.	\$57,912.72
Edmond Bouchard	\$60,814.90
Lemay Construction	\$61,474.47

Ce contrat fait partie du grand projet de terminer la route 34, à travers le comté d'Arthabaska afin de faciliter la circulation vers la ville des Trois-Rivières, aussi vers la Transcanadienne.



C'EST LE PROGRES. — L'ancien bureau de placement de la compagnie Canadian Johns-Manville subit présentement le sort de maintes bâtisses qui s'élevaient jadis sur les bords de l'immense cratère. La clôture que l'on aperçoit ici, délimite la nouvelle frontière du puits. Au loin, à gauche, on distingue le clocher de l'église St-Aimé qui sera également démolie dans quelques mois. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

ABONNEZ-VOUS A LA TRIBUNE



VISAGES D'ANTAN. — A l'occasion du 150^e anniversaire de Drummondville, voici deux images illustrant la vie d'autrefois. Sur la photo de gauche, on aperçoit la résidence dans laquelle ont habité tour à tour les familles Hériot, Newton et Marler. Cette maison, qui avait pour nom "Grantham Hall", boulevard Gall, a été détruite par le feu en 1920. Sur la photo de droite, datant de 1915, on voit M. Alphonse Gauthier au volant d'une des premières automobiles à avoir fait leur apparition à Drummondville. M. Gauthier se compte parmi les pionniers de l'automobilisme à Drummondville; c'est grâce à lui d'ailleurs que plusieurs notables du temps ont pu apprendre à conduire.

automobiles à avoir fait leur apparition à Drummondville. M. Gauthier se compte parmi les pionniers de l'automobilisme à Drummondville; c'est grâce à lui d'ailleurs que plusieurs notables du temps ont pu apprendre à conduire.

REGIONALE: Québec approuve des projets de \$10 millions !

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — La Régionale St-François qui dessert vingt-et-une commissions scolaires des comtés de Drummond, Yamaska et Bagot, est au nombre des neuf Régionales de la province dont le plan d'équipement scolaire vient d'être approuvé par Québec.

Au surplus, les projets recommandés en vertu de ce plan sont estimés à \$10 millions. C'est du moins ce que note une dépêche en provenance de Québec, publiée par la Presse Canadienne, dans notre édition d'hier.

On sait déjà que les commissaires de la Régionale St-François ont recommandé à Québec l'aménagement polyvalent d'un enseignement secondaire à Acton Vale et l'aménagement d'un campus polyvalent à Drummondville. Les résolutions à cet effet ont été adoptées à la séance du 30 juin et immédiatement dirigées vers Québec.

La somme de \$10 millions citée par le communiqué du ministère couvrirait donc au moins ces deux projets d'envergure et probablement d'autres constructions qui seraient réalisées d'ici deux ou trois ans.

Construction urgente
Le comité régional de planification avait recommandé comme urgente la construction d'une école secondaire à Drummondville - Sud mais les commissaires ont convenu d'accorder la priorité à l'école du campus de Drummondville et à celle d'Acton Vale, sans toutefois abandonner Drummondville-Sud et le centre administratif de la Régionale qui devrait éventuellement se greffer à l'une ou l'autre des écoles du campus St-Pierre.

Interrogé hier après-midi sur cette somme de \$10 millions, le président de la Régionale, M. Paul Rousseau s'est dit fort intéressé à la lecture du document, sans toutefois pouvoir préciser exactement quels sont les projets approuvés par Québec, avant d'avoir obtenu la documentation officielle.

En chantier bientôt
Il ne fait pas de doute que la construction de l'école polyvalente sur le campus de Drummondville entraînera des débours considérables, de \$3 à \$4 millions certainement, avec les ateliers des classes d'initiation au travail et les laboratoires qu'exigeront les normes de l'école polyvalente.

Des constructions considérables seront donc érigées dans la région d'ici quelques mois et les chantiers ne devraient pas tarder à s'ouvrir.

(Voir autres nouvelles en page 4)

Du moins dans les rues de Drummondville

Le règlement des "shorts" n'a causé aucun souci à la police depuis le début de l'été

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — L'application intégrale du règlement du bon ordre (no 546) touchant le port des "shorts" de ces dames au cours de la belle saison, n'a de toute apparence causé aucune difficulté à la force constabulaire de Drummondville, depuis le début de l'été. Le soleil s'est fait si avare de ses rayons, au moins depuis quelques semaines, que les filles d'Eve ont circulé dans la rue sans trop

attirer les regards des descendants d'Adam, du moins par leurs "shorts" aussi courts que légers... Le règlement municipal qui stipule à l'article 8 "que quiconque circule dans les rues, ruelles, parcs et places publiques vêtu de shorts, ou costumes et vêtements indecents, est passible de..." ne paraît donc avoir été violé outre mesure.

Les années dernières d'après les impressions que nous avons recueillies au bureau de police, ce règlement n'a pas suscité non plus de problème épineux.

Les constables de la cité se sont probablement appliqués à faire la part des choses et ces dames se sont sans doute abstenues de piquer leur curiosité, de sorte que tout paraît pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et les costumes de bain

Quant à l'application du règlement touchant les costumes de bain, aucun accroc sérieux n'a été signalé depuis le début de la saison estivale, probablement par suite de la température fort peu invitante que nous avons connue depuis plusieurs semaines.

Ce règlement à l'article 5 stipule: "Quiconque n'étant vêtu que d'un costume de bain ou costume de plage, se tient ou circule dans les rues, ruelles ou places publiques, et en général, ailleurs que sur plages, rivières ou cours d'eau ou tous autres endroits où ces costumes sont admis, tels piscines, bains publics..."

L'amende prévue au règlement pour les "shorts" et les costumes de bain n'exède pas \$40 et l'emprisonnement ne doit pas dépasser 30 jours en cas du non-paiement de l'amende et des frais.

AU BUT

Avec Yvan BREAULT

DRUMMONDVILLE — Le Tour cycliste du St-Laurent, édition 1965, est maintenant chose du passé. En effet, la caravane publicitaire, les organisateurs, les techniciens, les cyclistes, enfin tout le monde est parti, hier matin, de Drummondville en direction de Granby via Sorel et St-Hyacinthe où il y aura un "sprint" dans cette dernière ville. Il reste beaucoup de choses dans le cœur de chacun après le passage de ces cyclistes et il est certain que plusieurs pourront tirer une leçon de courage des exploits accomplis par ces athlètes venus d'un peu partout à travers le monde.

Reception à l'arrivée

La population de Drummondville a réservé un accueil chaleureux aux cyclistes à leur arrivée après avoir parcouru en 149 heures par le gagnant de l'étape Juan Maria Uribeubia, d'Espagne. La journée précédente, j'avais eu l'occasion de voir l'arrivée à Sherbrooke en compagnie de M. Réjean Bergeron, de la brasserie Dow, et il ne faisait aucun doute sur le fait que l'accueil à Drummondville fut de beaucoup plus chaleureux. Toutefois, l'arrivée à Sherbrooke s'est fait dans le plus parfait ordre comme à Drummondville et pour cela nous devons louer le travail de la force policière des deux villes.

Le circuit fermé

La cinquième étape a eu lieu mercredi soir en circuit fermé dans le quadrilatère Lindsay, Bérard, Hériot, Hemmings, Brock, DuMoulin et de retour sur Lindsay.

Cette attraction, unique en son genre a tenu en haleine plus de 10.000 personnes massées sur le parcours. Il est évident que le jeune torontois, Joe Jones, âgé de 20 ans, seulement, était le grand favori de la foule et tous auraient certainement voulu le voir gagner mais l'Italien Cassini a finalement eu raison de lui. Le jeune Jones a impressionné la foule en gagnant trois sprints.

A l'an prochain

Le Tour du St-Laurent reviendra sûrement à Drummondville l'an prochain car les organisateurs n'avaient que des éloges à faire pour la façon avec laquelle ils avaient été reçus, les journalistes des autres médias d'information ne tarissaient pas d'éloges à l'égard de la population et surtout à l'égard de la force policière. A la fin de la classique de cette année, les dirigeants vont décerner un trophée à la ville qui aura accueilli le tour de la plus belle façon. Espérons qu'ils penseront à Drummondville.

M. Tout-le-Monde donne son opinion

Enquête sur le travail du commissaire industriel

VICTORIAVILLE, (par Yvan Tardif) — Dans le cadre de l'enquête hebdomadaire, on a interrogé cette semaine quelques industriels de Victoriaville pour leur demander ce qu'ils pensent du commissaire industriel et de son travail. On sait que M. Fidèle-Edouard Alain occupe ce rôle depuis déjà quelques temps.

— M. Gilbert Lafrance, propriétaire de Seven Up Victoriaville Lee: "Je ne suis pas tellement au courant de l'activité de M. Alain; je sais qu'il a contribué beaucoup pour la venue de l'usine DSD en nos murs. J'ai confiance en lui et je sais qu'il travaille dans les coulisses pour amener des industries à Victoriaville. Un tel commissaire est essentiel pour une ville comme Victoriaville; mais il ne doit pas travailler seulement à la venue de nouvelles industries, il doit aussi s'occuper de veiller à celles qui sont déjà installées et qui sont parfois en difficultés".

— M. André Auger, propriétaire de André Auger Inc.: "Je crois sincèrement que M. Alain fait du gros travail; d'ailleurs je pense qu'il a fait beaucoup pour que l'usine de peinture DSD s'installe à Victoriaville. Il a une belle personnalité et il s'y connaît énormément dans le domaine industriel. Nous aurions dû avoir un tel commissaire depuis plusieurs années pour la bonne raison que nous aurions quelques industries de plus en nos murs. Ignore si M. Alain s'occupe de maintenir les industries locales en bonne marche, mais il le devrait car il ne faut pas seulement amener des industries ici, mais on doit aussi les garder parmi nous".

— M. Denis Bonlangier, secrétaire-trésorier chez Vic Metal Inc. et président du Club des Lions: "Je pense qu'en la personne de M. Fidèle-Edouard Alain, les autorités municipales ont fait un choix très judicieux comme commissaire industriel. M. Alain nous a pratiquement amené l'usine DSD et on sait qu'il travaille actuellement pour en avoir d'autres. Avec un tel commissaire, on aura bientôt une ville vraiment industrielle. Je crois que M. Alain doit surtout travailler pour amener de nouvelles plantes que de s'occuper de celles qui sont déjà installées. Ces dernières, c'est nous, les citoyens qui devons nous en occuper. En somme, M. Alain, un homme qui a personnellement réussi en affaires, comprend très bien les problèmes industriels et il est hautement qualifié pour ce rôle".

Nouvelles en bref

"Les Gavroches" nous font honneur

DRUMMONDVILLE, (R.B.) — A Drummondville, la popularité des "Gavroches" va en grandissant. Ils ont été les plus applaudis partout où ils ont participé au spectacle, mais particulièrement à Drummondville.

Ce jeune groupe vocal fait honneur à Drummondville et mérite des félicitations. Son impresario, M. Pierre Parent, travaille d'arrache-pied d'ailleurs pour asseoir solidement son prestige et sa popularité.

Baptême de la porte de voûte

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Si la température le permet, les dirigeants de la Caisse populaire St-Jean-Baptiste recevront diverses personnalités de Drummondville, lundi après-midi sur le chantier de la nouvelle caisse, en bordure de la 11^e Avenue.

A ce moment, on baptisera officiellement la porte de voûte de l'édifice qui a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques jours.

On sait que cette porte pèse 15.000 livres et que son installation a créé certaines difficultés. L'invitation est lancée par le gérant de la Caisse, M. Lucien Couture.

Motocycliste blessé par une auto

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Un motocycliste, Claude Allard, 29 ans, du 625 boulevard St-Charles, à St-Charles, a été légèrement blessé lorsqu'il a été heurté par une automobile conduite par M. Pierre Gariépy, de Pont-Viau.

L'accident est survenu, en face du 317 rue Brock, à Drummondville. M. Allard a été transporté à l'hôpital Ste-Croix pour y subir des examens. La Sécurité municipale a fait enquête sur les lieux.

Tentative de vol au stade de baseball

DRUMMONDVILLE, (J.R.) — Trois adolescents ont tenté de s'introduire par effraction au stade de baseball, dans la nuit de mercredi à jeudi.

L'arrivée de constables municipaux a fait changer d'idée aux jeunes vandales qui ont toutefois réussi à leur échapper. Des dommages légers ont été causés près du restaurant. La sécurité municipale poursuit son enquête.

Ottawa devrait subventionner le Tour cycliste St-Laurent (Le maire Marier)

DRUMMONDVILLE, (J.R.L.) — Le maire Marcel Marier a déclaré hier avant midi qu'Ottawa devrait subventionner de quelque façon, le Tour cycliste St-Laurent, la seule épreuve du genre au Canada et en Amérique.

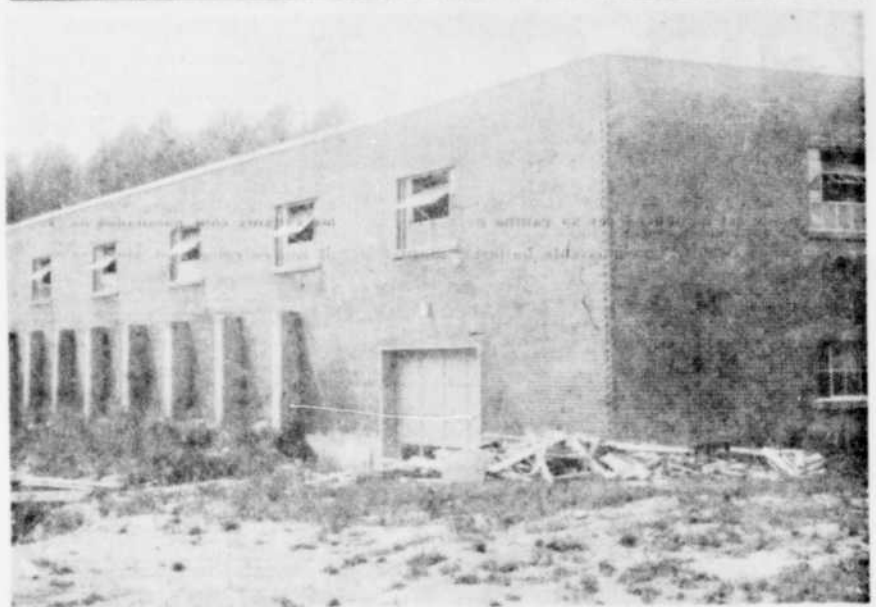
En livrant ses impressions sur les ondes du poste local quelques minutes avant le départ de l'étape Drummondville-Sorel, le premier magistrat a souligné que le gouvernement fédéral a déjà voté certaines sommes d'argent au Conseil national des sports et qu'une demande d'octroi pour le Tour cycliste devrait être formulée, "car cette épreuve entraîne pas mal de sacrifices financiers".

Circuit fermé

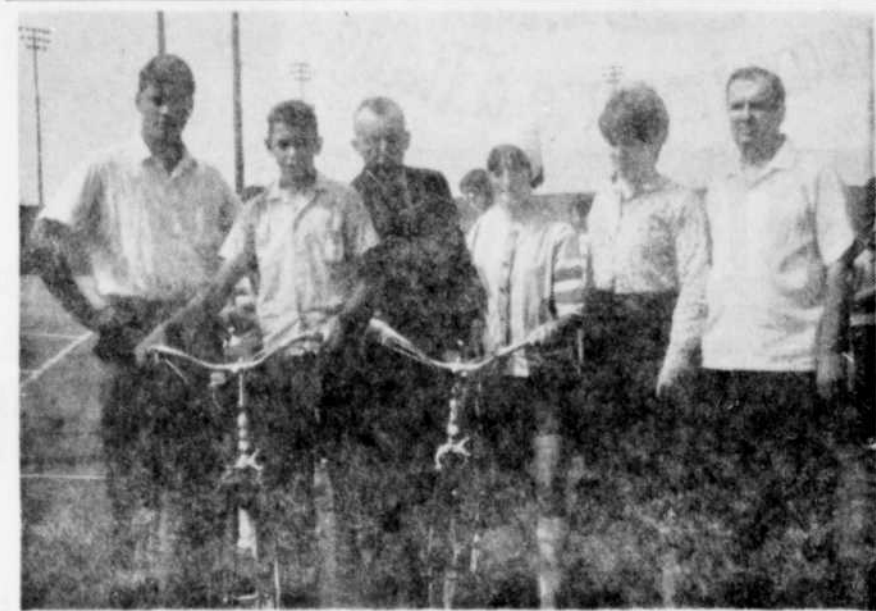
L'accueil réservé aux cyclistes par la population de Drummondville a été tout simplement formidable.

Le service d'ordre de la force constabulaire a fait l'éloge des organisateurs du tour et l'un d'eux a déclaré que la possibilité d'obtenir un autre circuit fermé pour l'an prochain, méritait d'être considérée.

Celui de cette année figurait au programme des fêtes du 150^e anniversaire de Drummondville.



FILTRE. — Les travaux de près d'un million de dollars réalisés au filtre municipal depuis plusieurs mois sont à la veille d'être complétés et n'eût été le retard encouru dans la livraison de certaines pièces de matériel, la population du Grand Drummondville aurait pu enfin boire de l'eau traitée à l'ozone, au début du mois d'août. Mais ce n'est que partie remise, car l'agrandissement des lits filtrants pourra permettre l'utilisation d'une dizaine de millions de gallons d'eau par jour, en cas de besoin, et le précieux liquide aura enfin une saveur agréable. Ci-dessus, deux aspects de l'aqueduc municipal depuis que les travaux d'agrandissement ont été entrepris. (Photo La Tribune, Drummondville)



COURSES A BICYCLETTE. — Gisele et Gaston Beaudoin, de Drummondville, ont remporté les honneurs de l'épreuve principale des courses à bicyclette organisées dans les cadres de l'OTJ autour du salon Cavalier. Les vainqueurs sont entourés ici de MM. Pierre Dionne, en charge des compétitions, Fernand Laroché, de la compagnie Coca-Cola et Jean Arseneault, du salon Cavalier ainsi que de Mlle Diane Madore, secrétaire des compétitions. (Photo La Tribune, Drummondville)

"Je ne veux pas vous voir avec cette "crigne"-là (le juge Lacoursière)

L'accusé devra se faire couper les cheveux avant de comparaître

VICTORIAVILLE, (M.R.) — "Je ne veux pas vous voir avec cette "crigne"-là; alicieux faire couper les cheveux. Vous reviendrez au prochain terme avec les cheveux coupés".

C'est ainsi que s'est adressé le juge Germain Lacoursière à un jeune homme qui comparait devant lui pour répondre à l'accusation de vol d'essence.

Le jeune homme âgé d'une vingtaine d'années répondait au nom de Denis Charleat. Il comparait en compagnie de ses trois compagnons qui ont plaidé, tout comme lui, coupables à l'accusation portée contre eux.

Pour les Bois-Francis

M. Louis-H. Houdet est nommé délégué industriel

VICTORIAVILLE. (Par J.-A. Gagné) — En primeur, on a obtenu le nom du futur délégué industriel pour Victoriaville et la région des Bois-Francis, il s'agit de M. Louis-H. Houdet. Hier, il était de passage en notre ville, il l'a visité dans le but précis de s'y choisir une résidence.

Depuis une semaine, tous les journalistes sont sur le qui-vive pour obtenir cette primeur, celle du délégué permanent du ministère de l'Industrie et du Commerce avec bureau à Victoriaville. L'annonce de cette nomination avait été faite par l'hon. Albert Morissette, ministre d'Etat et député du comté d'Arthabaska. Cependant, il s'était bien abstenu de dévoiler le nom de ce fonctionnaire. Au début de la semaine, l'annonce devait être faite, mais on a dû se contenter de quelques précisions à savoir que le candidat était déjà au service de ce ministère depuis quelques années, que le candidat était en fonction dans une autre région de la province de Québec et qu'il était d'origine française.

M. Louis-H. Houdet Le candidat est bel et bien au service de ce ministère, sa carte d'affaires en témoigne. Il était en service dans une autre région, Abitibi-Témiscamingue et par son accent l'on conclut facilement qu'il est d'origine française.

Le 9 août Toutes nos informations avaient été reportées au 9 août prochain, le ministère devait alors dévoiler ce nom. Actuellement, M. Houdet est en vacances au lac William, à St-Ferdinand, dans le comté de Mégantic, il profite de cette période pour se trouver une résidence et prévoir le déménagement.

En service pour le ministère de l'Industrie et du Commerce de la Belle Province, région Abitibi-Témiscamingue, il résidait au 60 de la rue Mgr La tulippe, à Rouyn.

Si on revient quelque peu en arrière, on peut signaler qu'il aura ses bureaux à Victoriaville et devra secondar toutes nos industries et ce, non seulement sur le plan local, mais également régional. Si ces rumeurs que l'on a captées sont véridiques, il aura ses bureaux, rue Notre-Dame est, dans l'édifice Ducharme, local anciennement occupé par la Régie des alcools de la province. Le ministère des Travaux publics, de qui relève la question des locations doit faire rapport d'ici peu.

L'hon. Morissette La rumeur veut également que le député du comté, l'hon. Albert Morissette, ministre d'Etat, transporte ses bureaux de l'hôtel de ville à cette nouvelle location rue Notre-Dame est. Le local qu'il occupe actuellement pourrait probablement passer à la Commission municipale des loyers de notre ville.

On a tenté en vain de rejoindre l'hon. Morissette pour lui apprendre que nous avions obtenu le nom du délégué industriel, ce qui n'a pu être fait. La promotion industrielle tient une place très importante en nos murs, la ville a son commissaire, la Chambre de commerce a un comité industriel qui sera actif, cette nouvelle doit donc en réjouir plusieurs.

Un concours Le département des emplois civils de la province avait d'abord en premier lieu tenu un concours au sein des personnes déjà en fonction. Aucun candidat n'avait manifesté son intention de se voir transférer. C'est alors que le concours a été porté sur le plan régional. Deux candidats de Victoriaville avaient présenté des demandes, mais ce fut couronné quand un candidat déjà en fonction, M. Louis-H. Houdet, qui travaillait à Rouyn avait accepté le poste à Victoriaville.

M. Louis-H. Houdet sera de nouveau à Victoriaville aujourd'hui pour visiter d'autres malsons.

En marge de la 88e expo régionale de Victoriaville

Programme des agriculteurs et des éleveurs des comtés

VICTORIAVILLE (JAG) — On publie aujourd'hui les sections du programme qui touchent les agriculteurs et éleveurs des comtés qui participent à la 88ième exposition régionale de Victoriaville qui doit débuter le 2 août prochain pour se poursuivre jusqu'au 8 août inclusivement. Dans la prochaine édition, on donnera les parties du programme qui touchent spécialement les divertissements. Encore cette année, un spectacle de premier choix sera présenté au Centre sportif Jean Béliveau tous les soirs à compter de mardi.

Lundi, journée d'ouverture, grand bingo au profit de la Société d'agriculture du comté d'Arthabaska, organisme qui assure la bonne marche et le fonctionnement de l'exposition annuelle.

Le 3 août, la journée des enfants, entrée des exhibits agricoles.

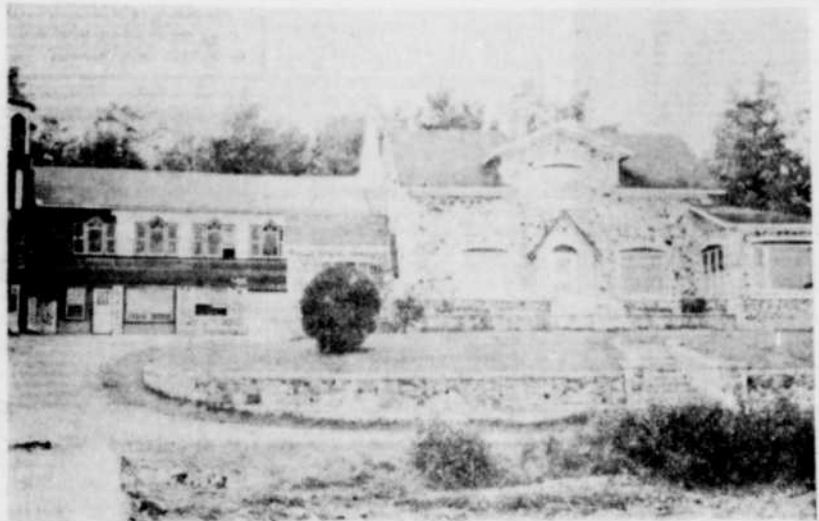
Le 4 août, journée des Fermières expertises des légumes, des fleurs, des fruits et des produits laitiers. Egalement expertises des porcs et moutons ainsi que des arts domestiques.

Le 5 août, journée des Nains et Blancs, la journée la plus importante sur le plan national, Victoriaville détient ce titre depuis plusieurs années. Il y a expertises du bétail Holstein.

Le 6 août, journée des Rouges et Blancs, expertises du bétail Ayrshire.

Samedi, c'est la journée de la Jeunesse rurale et la journée des ouvriers. Il y a expertise du jeune bétail et concours du cercle. Concours des jeunes juges au programme pour bovin et horticultrice. Au programme il y a les concours inter-cercles horticultrice et à 2 h. 30 p.m. la grande parade des animaux, l'événement de la semaine pour les éleveurs.

Dimanche, l'on termine cette 88ième exposition qui devrait remporter beaucoup de succès si la température est favorable. La Tribune Inc., votre quotidien à Victoriaville et région sera présent à cette 88ième exposition, par votre journal vous serez sur les lieux de cette exposition régionale.



DEUX PRINCIPALES CONSTRUCTIONS. — Le camp Claret, du lac Elgin qui dirige les Pères Claretains, comptait à ses débuts deux constructions importantes, celles qui furent achetées de l'abbé Thérault, s.j., à gauche, la chapelle, à droite la résidence. Au sous-sol de la chapelle, c'est le réfectoire et la salle que l'on utilisait pour les projections. La résidence est à l'usage de la direction du camp.

Troisième et dernier d'une série d'articles

En moins de deux ans, le camp Claret devenu un centre important

par J.-Alphée GAGNE

Les moniteurs

VICTORIAVILLE — En moins de deux ans, le camp Claret, au lac Elgin est devenu un centre important, les projets ne manquent pas pour l'avenir. Le directeur, le R. Père Carmel Lerma, Claretain est tout heureux de faire visiter les réalisations à l'heure actuelle, et il en a annoncé plusieurs autres.

Les promoteurs ont régulièrement appelé à des moniteurs étudiants chez les Claretains. Pour ces jeunes le programme est un devoir qui s'étend sur une période de 12 mois, tous les moniteurs doivent être spécialisés pour être du groupe. Les projets ne manquent pas, les espaces sont là pour recevoir toutes les améliorations possibles, donc tous les espoirs sont permis.

On a déjà commencé le pavillon des loisirs cette année, la photo donne un aperçu de l'ampleur et de l'état des travaux en cours. Cette construction située près du parcours "Tarzan" a 24 par 50 pieds. A l'intérieur, il y a un tapis pour le judo, 16 par 16 pieds; cheval allemand; dispositifs pour du cinéma, car il y a projection de film une fois la semaine au camp Claret. Ce local sera également utilisé pour les jours de pluie.

Avant de choisir le lac Elgin, le directeur a avoué avoir fait quelque 22 lacs avant de se fixer sur le lac Elgin.

Tentes

En 1965, le camp Claret n'en n'est qu'à sa deuxième année d'opération. La publicité a été quasi nulle, les efforts ont surtout porté sur les aménagements urgents pour opérer au tout début et pourtant on y a rencontré des jeunes venant de près de 30 centres de la Belle Province. On a noté pour vous, Asbestos, Warwick, Victoriaville, Plessisville, Arthabaska, Gentilly, Drummondville, East Angus, Sherbrooke, Beber, Pont Viau, St-Hyacinthe, Leclercville, Theford Mines, Ottawa, Princeville, Québec, St-Gerard, Ham Nord, Garthby, Lac-Mégantic, Montréal, Weedon, Nicolet, Trois-Rivières, Ste-Sophie et quelques autres.

Pour l'année prochaine, l'on compte bien pouvoir encore augmenter le nombre des tentes. Cette année on a porté le tout à six, c'était déjà beaucoup, mais les demandes semblent vouloir être beaucoup plus nombreuses pour l'an prochain, donc il sera urgent d'y aller de d'autres additions.

Il ne reste plus que deux semaines de camp pour compléter cette deuxième année d'activités à succès au camp Claret, du lac Elgin. On souhaite être là l'an prochain pour y voir les autres changements.

Le directeur soulignait que tous ceux qui avaient eu le plaisir d'être présents lors de la première année étaient de retour pour 1965, ce qui laisse prévoir un problème d'espace pour 1966. C'est certes bon signe pour un organisme qui ne compte que deux années d'opération.

Plusieurs personnes semblent dire que la 88e exposition régionale de Victoriaville vient trop près de la grande période des vacances. Les promoteurs ont pensé bien faire car cette année ils désirent déjouer dame température.



LE PAVILLON DES LOISIRS. — L'une des premières constructions à être réalisée depuis le début des opérations officielles du camp Claret, le pavillon des Loisirs. Cette construction a 50 par 24 pieds. Le tout a pris place à quelques pieds du début des jeux de "Tarzan", jeux fort populaires chez les jeunes habitués du camp encore cette année.

"Je ne veux pas vous voir avec cette "crigne"-là (le juge Lacoursière)

L'accusé devra se faire couper les cheveux avant de comparaître

VICTORIAVILLE, (MR) — "Je ne veux pas vous voir avec cette "crigne"-là; allez-vous faire couper les cheveux. Vous reviendrez au prochain terme avec les cheveux coupés".

C'est ainsi que s'est adressé le juge Germain Lacoursière à un jeune homme qui comparait devant lui pour répondre à l'accusation de vol d'essence.

Le jeune homme âgé d'une vingtaine d'années répondait au nom de Denis Charia. Il comparait en compagnie de ses trois compagnons qui ont plaidé, tout comme lui, coupables à l'accusation portée contre eux.

Ses compagnons sont Jean Charland, Jean-Paul Fleury; Charland devra comparaître en Cour des sessions de la paix, jeudi le 26 août prochain.

Baptême de la porte de voûte

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Si la température le permet, les dirigeants de la Caisse populaire St-Jean-Baptiste recevront diverses personnalités de Drummondville, lundi après-midi sur le chantier de la nouvelle caisse, en bordure de la 11e Avenue.

A ce moment, un baptisera officiellement la porte de voûte de l'édifice qui a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques jours.

On sait que cette porte pèse 15,000 livres et que son installation a créé certaines difficultés.

L'invitation est lancée par le gérant de la Caisse, M. Lucien Couture.

Reporter aux aguets

par J.-Alphée GAGNE

VICTORIAVILLE. — Nous terminons aujourd'hui une série d'articles sur le camp Claret au lac Elgin. Cette série avait pour but premier de vous faire connaître une réalisation d'importance accomplie en seulement deux années de travail par les R. Pères Claretains, qui sont établis au Canada depuis dix ans et dont la maison mère est à Victoriaville.

A surveiller demain un reportage sur un camp scout qui vient de prendre fin à St-Paul-de-Chester. Il s'agissait de jeunes scouts venant de Drummondville. Ils ont vécu à cet endroit pendant 13 jours.

La question du hockey tient encore la vedette en notre ville, mais les commentaires sont moins nombreux. On n'éloigne jamais la possibilité d'avoir le Canadien Junior en nos murs. Il semble que la direction aura à choisir entre Victoriaville et Joliet.

Au Lac Nicolet, l'on s'organise pour tenir des activités 12 mois par année. Le ski-doo semble vouloir connaître pour la prochaine saison hivernale des succès que nous n'aurions jamais osé penser.

Cette semaine l'enquête porte sur la promotion industrielle. Ce sondage est le travail de M. Yvon Tardif, du département de la rédaction.

Nos lecteurs ont très bien réagi à la publication de différents reportages sur la grande actualité de notre ville et région. La semaine prochaine nous aurons quelque chose d'intéressant pour les yeux dans le vent.

Le domaine du lac Louise connaît beaucoup de succès même en une première année. Ce n'est pas surprenant quand l'on connaît le promoteur M. Jos Larivière. Plusieurs le regrettent peut-être au club de golf de Victoriaville.

Plusieurs personnes semblent dire que la 88e exposition régionale de Victoriaville vient trop près de la grande période des vacances. Les promoteurs ont pensé bien faire car cette année ils désirent déjouer dame température.

A la plage Hamel aujourd'hui Autre pique-nique pour les jeunes otéjistes

VICTORIAVILLE, (YT) — Les pique-niques prennent la vedette cette semaine à l'OTJ. Après les divers pique-niques-promenades qui ont eu lieu mercredi et qui ont remporté un franc succès auprès des jeunes, les dirigeants organisent une autre journée de pique-nique pour tous.

En effet, les jeunes se rendront à la plage Hamel aujourd'hui à compter de neuf heures pour ne revenir que cet après-midi vers les trois heures.

En cas de pluie, M. Robert Soubrier, moniteur en chef de l'OTJ, a déclaré que les jeunes seront invités à assister au tour de chant de la Manécanterie de Roubaix à l'église St-Martyrs.

Les jeunes sont habituellement amis de musique de chambre et ils devraient se rendre en grand nombre à cette manifestation. De toute façon, les otéjistes auront un bon programme, n'en déplaise à Dame température.



TOURNOI RICHELIEU-LIONS. — Un bon nombre de golfeurs ont participé au Tournoi bonne entente Richelieu-Lions. Il s'agit d'une initiative qui sera répétée dans l'avenir. Ce sont les membres du Richelieu qui ont remporté les honneurs. On voit sur cette photo, M. Paul Genard, vice-président du club Richelieu, recevant le trophée. M. Koulefer est le nouveau président du Club Lions.

(Photo La Tribune, par Marcel Rivard)



LES LUMIERES SONT EN PLACE. — On se demande cependant si ces poteaux sont définitivement fixés, si oui, l'œil du responsable a manqué quelque peu. Plusieurs personnes ont passé la remarque depuis quelques jours. Peut-être que les prochains jours apporteront des changements. La présente photo témoigne bien de ce qu'on avance.

(Photo La Tribune, par J.-Alphée Gagné)

Pont sur la rivière Bécancour et travaux sur la route 34

Par J.-Alphée GAGNE

VICTORIAVILLE. — L'honorable Albert Morissette a communiqué quelques rapports de soumissions, la première du ministère des Travaux publics de la province et la seconde du ministère de la Voirie. Pour le premier cas, il s'agit d'un pont sur la rivière Bécancour et pour le second, des travaux sur la route 34.

Travaux publics L'on a procédé à l'ouverture des soumissions relativement à la construction du pont de St-Louis de Blandford sur la rivière Bécancour. Six soumissionnaires se sont présentés et en voici la liste.

La Salle Paving Ltee \$286,524.04
Les Entreprises Wolfe Inc. \$293,095.49
Vaiboncoeur Construction \$299,382.00
Fabi et Fil. \$312,309.70
J.-C. Masson Ltee \$344,012.50

Les travaux débuteront d'ici deux ou trois semaines et ils seront poursuivis le plus rapidement possible, afin que l'accès à la route Transcanadienne soit amélioré pour la population de Princeville et Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska.

Route 34 Les soumissions pour la réfection d'un tronçon de la route 34, dans St-Paul de Chester, ont été ouvertes officiellement. Cinq soumissionnaires avaient présenté leurs prix, il s'agit de :

Poirier Construction, \$49,726.99
La Salle Paving Ltee, \$56,201.75
Cormier Ltee, \$57,912.72
Edmond Bouchard, \$60,814.90
Lemay Construction \$61,874.47

Ce contrat fait partie du grand projet de terminer la route 34, à travers le comté d'Arthabaska afin de faciliter la circulation vers la ville des Trois-Rivières, aussi vers la Transcanadienne.

M. Tout-le-Monde donne son opinion

Enquête sur le travail du commissaire industriel

VICTORIAVILLE, (par Yvon Tardif) — Dans le cadre de l'enquête hebdomadaire, on a interrogé cette semaine quelques industriels de Victoriaville pour leur demander ce qu'ils pensent du commissaire industriel et de son travail. On sait que M. Fidèle-Edouard Alain occupe ce rôle depuis déjà quelques temps.

M. Gilbert Lafrance, propriétaire de Seven Up Victoriaville Ltee : "Je ne suis pas tellement au courant de l'activité de M. Alain; je sais qu'il a contribué beaucoup pour la venue de l'usine DSD en nos murs. J'ai confiance en lui et je sais qu'il travaille dans les coulisses pour amener des industries à Victoriaville. Un tel commissaire est essentiel pour une ville comme Victoriaville; mais il ne doit pas travailler seulement à la venue de nouvelles industries, il doit aussi s'occuper de veiller à celles qui sont déjà installées et qui sont parfois en difficultés".

M. André Auger, propriétaire de André Auger Inc. : "Je crois sincèrement que M. Alain fait du gros travail; d'ailleurs je pense qu'il a fait beaucoup pour que l'usine de peinture DSD s'installe à Victoriaville. Il a une belle personnalité et il s'y connaît énormément dans le domaine industriel. Nous aurions dû avoir un tel commissaire depuis plusieurs années pour la bonne raison que nous aurions quelques industries de plus en nos murs. J'ignore si M. Alain s'occupe de maintenir les industries locales en bonne marche, mais il le devrait car il ne faut pas seulement amener des industries ici, mais on doit aussi les garder parmi nous".

M. Denis Boulanger, secrétaire-trésorier chez Vie Metal Inc. et président du Club des Lions : "Je pense qu'en la personne de M. Fidèle-Edouard Alain, les autorités municipales ont fait un choix très judicieux comme commissaire industriel. M. Alain nous a pratiquement amené l'usine DSD et on sait qu'il travaille actuellement pour en avoir d'autres. Avec un tel commissaire, on aura bientôt une ville vraiment industrielle. Je crois que M. Alain doit surtout travailler pour amener de nouvelles petites entreprises de s'occuper de celles qui sont déjà installées. Ces dernières, c'est nous, les citoyens qui devons nous en occuper. En somme, M. Alain, un homme qui a personnellement réussi en affaires, comprend très bien les problèmes industriels et il est hautement qualifié pour ce rôle".

M. Roland Michel, co-propriétaire du Magasin des Cultivateurs Ltee : "Je n'ai pas tellement suivi les activités de M. Alain. Mais je pense qu'il a fortement contribué au progrès industriel de la ville comme la nouvelle usine de la Rubin, les pourparlers pour occuper les anciens locaux de cette usine. Je sais qu'il fait de nombreux contacts avec des industriels d'ailleurs, mais il ne peut faire de déclarations avant que tout soit officiel sinon d'autres villes nous enlèveront ces industries. En somme, un commissaire industriel n'est pas un luxe pour une ville, c'est essentiel. Et M. Alain est l'homme de loin le plus qualifié pour occuper ce rôle. Son rôle ne devait pas se limiter à amener d'autres industries. Il peut très bien aussi agir comme conseiller technique pour les usines déjà installées et qui sont en difficultés".

Epreuves cyclistes de l'OTJ

Victoire de Gisèle et Gaston Beaudoin

DRUMMONDVILLE, (YB) — Les courses à bicyclette pour garçons et filles de l'OTJ qui ont eu lieu mercredi matin avant l'arrivée du Tour du St-Laurent, ont remporté un grand succès. Ces courses qui

devaient avoir lieu mardi soir avaient été remises à cause de la pluie à mercredi matin.

Vainqueurs des épreuves

Voici la liste des vainqueurs dans les différentes catégories: tout d'abord chez les filles: catégorie de 8 à 10 ans, Nicole Boisvert, du Parc Woodlyatt; catégorie 10 à 12 ans, Manon Despard, Parc Woodlyatt; catégorie de 12 à 14, Sonia Benvenuto; catégorie de 14 à 16, Gisèle Beaudoin qui a incidemment remporté la bicyclette offerte par la compagnie Coca-Cola.

Maintenant chez les garçons: catégorie de 8 à 10 ans, Denis Proulx, Parc Woodlyatt; catégorie 10 à 12, Claude Beaudoin, Parc Beauchemin; catégorie de 12 à 14, Raymond Drouin, et catégorie de 14 à 16, Gaston Beaudoin qui a également gagné une bicyclette de la compagnie Coca-Cola.

Attention les enfants!

Spectacle du CAPITAINE BONHOMME

Incl. le capitaine Bonhomme en personne, les clowns Ti-Toto et Ti-Tata, M. Ragout, et l'orchestre Pierre.

ainsi que la projection du film "PITTS BONHOMMES"

Samedi, 31 juillet

à 2h p.m. et 7h du soir

à la

SALLE PAROISSIALE STE-JEANNE D'ARC

Admission enfants 50c adultes — \$1.00

Les billets sont en vente à la porte.

— TOUS LES ENFANTS SONT INVITÉS —

La météo...

Voici les prévisions de la météo:

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides et de la Mauricie, ensoleillé, avec quelques nuages cet après-midi et quelques averses à la fin de l'après-midi. Mieux frais. Vent léger. Demain, généralement ensoleillé et plus chaud. Minimums et maximums à Montréal, 55 et 75; à Ottawa, 50 et 75; à Ste-Agathe et à La Turque, 45 et 70.

Régions du Lac-St-Jean, de Québec, des Cantons de l'Est, de Baie-Comeau, de Sept-Îles, de Rimouski et de Gaspé, nuageux, avec périodes de temps clair et averses dispersées. Clair ce soir. Vent léger. Demain, généralement ensoleillé et moins frais. Minimums et maximums à Québec et à Sherbrooke, 45 et 75; à Chicoutimi, 45 et 70; à Baie-Comeau, 45 et 65; à Rivière-du-Loup, à Mont-Joli et à Gaspé, 50 et 65; à Sept-Îles, 50 et 60.

Pourquoi cette alerte générale hier matin?

DRUMMONDVILLE, (RB) — Même si le président Johnson a décidé de renforcer les effectifs militaires américains au Vietnam, la guerre mondiale n'a pas été déclarée pour autant.

À Drummondville et Drummondville-Sud, hier matin, peu avant 11 heures, les sirènes de la défense civile ont signalé l'alerte. Tous ont entendu la plainte stridente fendre l'air, mais personne n'est inquiété pour cela. On a cru sans doute au signal du

départ des cyclistes: chacun a continué sa marche ou vaqué à ses occupations habituelles.

Pourtant, s'il avait fallu que ce fut vrai! S'il avait fallu que les sirènes eussent annoncé vraiment une attaque nucléaire!

Sans doute l'alerte d'hier n'était qu'un exercice, ou tout simplement une erreur.

Si on avait pris la chose au sérieux

Heureusement, aucun citoyen n'a pris la chose au sérieux. Admettons toutefois la possibilité que l'alerte eût été prise sérieusement, que serait-il arrivé? Pris ainsi au dépourvu, n'y aurait-il pas eu panique, désordre?

Douze jeunes de Victoriaville

Expédition en canots et en kayak

VICTORIANVILLE, (YT) — Une douzaine de jeunes de Victoriaville partiront samedi en expédition en canots et en kayak sur la rivière St-François. Ces jeunes qui font tous partie du club XM 1215 seront accompagnés par Michel Mercier, moniteur responsable de ce club d'Ado.

Le trajet

Les jeunes, qui ont tous de 12 à 15 ans, partiront de Richmond, samedi avant midi pour se rendre au port St-François, mardi dans la journée via la rivière St-François.

Bien entendu, ils coucheront à la belle étoile et ils s'appropreront des vivres et des vêtements de réserves. Ils devront probablement aussi faire quelques portages au cours de l'expédition tout comme durent le faire les coureurs de bois au début de la colonie.

Le grand responsable de cette expédition est Donald Cantin qui s'est occupé des préparatifs. On sait que cette expédition devait suivre un autre trajet mais on a décidé de le changer en dernière heure.

LENTILLES CORNÉENNES

DOCTEUR JEAN-PAUL BLOUIN

Optométriste

Pour rendez-vous, Tél. 569-1886

92 nord, rue Wellington Sherbrooke.

A l'occasion de notre 1er ANNIVERSAIRE

2 CHARMANTES HOTESSES

vous accueillent avec des

CADEAUX-SOUVENIRS

SAMEDI et DIMANCHE

31 juillet—1er août

Rendez-vous visite

OU

GOLDEN EAGLE GAS BAR

1285, RUE WELLINGTON SUD — SHERBROOKE

Au Nolin Gaz Bar, à Drummondville-Sud

Des voleurs s'emparent de marchandises et d'argent pour une valeur de \$210

DRUMMONDVILLE - SUD, (RB) — Une station d'essence, Nolin Gaz Bar, située au 18, boulevard Marcotte, à Drummondville-Sud, a été dévalisée dans la nuit de mercredi à jeudi.

Les voleurs se sont emparés de marchandises d'une valeur de \$180 et d'une somme

d'argent de \$30 en plus de causer des dommages évalués à \$20.

Pour entrer à l'intérieur de l'établissement, les apaches ont brisé des vitres. C'est le jeune fils de M. Nolin qui a découvert le vol, à l'ouverture du garage hier avant midi.

Les voleurs se sont emparés de quarante "cartons" de cigarettes, d'une valeur de \$148, 20; d'une somme d'argent de \$30, d'un radio transistor d'une valeur de \$25 et de friandises pour une valeur de sept dollars.

Le service de la police de Drummondville-Sud a entrepris hier une enquête serrée en marge de ce vol.

Amende de \$50 et suspension du permis de conduire pour six mois

Il faut punir des jeunes fous comme vous

(le juge Lacoursière)

VICTORIANVILLE, (MR) — L'accident qu'il a fait causer dans Daveluyville, il y a plusieurs jours déjà, était assez sérieux.

Jeunes fous... "Des jeunes fous comme vous, il faut punir ça", dit le juge Germain Lacoursière, alors qu'il s'adressait à celui qui venait de dire qu'il ne s'en était pas aperçu.

L'accident dans lequel Marcotte est impliqué a causé des dommages de plus de \$2,000, et trois personnes ont été blessées et durent être admises à

Accusé de vol qualifié

Jean-Guy Leblanc est envoyé à son procès

VICTORIANVILLE, (MR) — Jean-Guy Leblanc a été envoyé subir son procès devant un juge seul, à la fin de l'après-midi d'hier, par le juge Germain Lacoursière. Il venait de subir son enquête préliminaire, et le juge Lacoursière a trouvé qu'il y avait matière à procès.

La majeure partie de l'enquête a été basée sur la preuve de voire-dire que Me Laurent Trotter, procureur de la Couronne, a dû présenter au tribunal. Le procureur de Leblanc, Me Jean-Marc Béliveau, a fait tout son possible pour faire refuser la preuve de voire-dire offerte par la Couronne.

Selon Me Béliveau qui était appuyé de son associé, Me Pierre Denault, la preuve de voire-dire n'était pas complète puisqu'il manquait le témoignage de quatre officiers de police qui ont été de près avec l'affaire Leblanc durant les quelques heures qui ont suivi son arrestation, le 15 janvier dernier, à Victoriaville.

Qualifié

Selon Me Béliveau, il n'est pas possible aussi à la Cour d'envoyer Leblanc subir son procès puisque la déclaration que son client a faite à la police l'a été en rapport avec la mort de M. Henri Deneault dont on soupçonnait Leblanc comme responsable.

Leblanc n'aurait peut-être pas parlé, usant de son droit de ne pas le faire, si on l'avait simplement questionné au sujet d'un vol qualifié.

Des policiers

Un bon nombre de policiers ont été appelés comme témoin par Me Trotter, procureur de la Couronne, pour établir la preuve de voire-dire.

Les détectives municipaux de Victoriaville, un policier de la Sûreté provinciale auparavant attaché aux bureaux locaux, des policiers des quartiers généraux de la PP, à Montréal, ainsi que les deux officiers de la PP qui ont reçu, les premiers, la déclaration de Leblanc, ont témoigné.

Tous ont déclaré qu'ils n'avaient pas, avant que Leblanc soit mis en garde, parlé à Leblanc de ce que la justice avait à lui reprocher. Il n'y a pas eu de menaces, de promesses, ni de brutalité. Leblanc a fait sa déclaration le plus librement du monde.

La Couronne a produit la déclaration de Leblanc comme pièce à conviction, et Leblanc devra revenir devant la Cour, pour subir son procès, au cours du mois d'août.

Peut-être aujourd'hui

La rencontre entre les édiles et la CML n'a pas eu lieu...

VICTORIANVILLE (JAG) — Les membres de la CML et l'architecte M. Marcel Lemieux n'ont pas rencontré les autorités municipales de la ville-reine hier, mais c'est fort possible que la rencontre prenne place aujourd'hui.

Le but de cette rencontre est la présentation des premières esquisses du futur centre culturel et sportif de Victoriaville. Les plans et devis devaient être présentés le 27, mais les membres de la CML n'étaient pas au rendez-vous, c'était pour eux vacances, les travaux du budget étant complétés.

ABONNEZ-VOUS A LA TRIBUNE

NOUVELLE ADRESSE
Dr J. LETELLIER
Optométriste
56 Nord, rue WELLINGTON
(au-dessus de WOOLWORTH)
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT

PISCINES

SERVICE VENTES

Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de toute première qualité, et GARANTIS!

Notre main-d'œuvre, qui jouit déjà de plusieurs années d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.

5 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS

PISCINES **Freeform** 567-7413

Chemina St-Elie Rock Forest plan budgétaire disponible

ESTIMES GRATUITS



"HOT-DOG" FEDERAL
mm délicieux!
UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.



Meilleur qu'un vernis!
National
LA PEINTURE QUI DURE
LE FINI VITRIFIÉ
DURETHANE
EST DUR ET INCOLORE (PNP)
FINI LUSTRE ET SATIN
EN VENTE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE



INCROYABLE!
DURANT LA VENTE A
UN SOU
Maillots de bain
POUR DAMES
Rég.: \$12.98
\$16.98
\$19.98
ET PLUS
Mozart

MEMBRE ASSOCIATION DES ELECTRICIENS DU QUEBEC

La Corporation des Electroniciens du Québec

offre au public un choix d'EXPERTS QUALIFIES et RECONNUS, compétents et honnêtes et elle s'en porte garante à tous points de vue. Ils sont tous porteurs d'une carte d'IDENTITE OFFICIELLE. Exigez cette garantie additionnelle de bon service de votre technicien en ELECTRONIQUE.

Liste des Electroniciens de Sherbrooke:

AUDET & DELSIO, 144, Wellington, Sherbrooke	563-2198
BACHAND, Gérard, 135, 10e Avenue N., Sherbrooke	563-3528
BERGERON T.V., R.R. 1, Sherbrooke	562-9196
BLAIS, Gérard, 218, Alexandra, Sherbrooke	562-7886
CARRIER Radio T.V., 80, 12e Avenue S., Sherbrooke	567-7928
COUTURE & DUSSEAUT INC. 80, 81e rue Sherbrooke	567-4074
DELTA T.V. SERVICE, 984 Ouest Galt, Sherbrooke	563-3482
ESTRIE T.V., 221 Ouest Galt, Sherbrooke	567-3074
FRECHETTE T.V., 2291 Ouest King, Sherbrooke	563-3055
LAROCHE T.V., 191, 7e Avenue N., Sherbrooke	567-4924
NICOL T.V., 2010 Ouest Galt, Sherbrooke	563-2244
O'BOYLE & PIERCE, LTD., 1430 Ouest King, Sherbrooke	562-5227
PERUSSE, W. T.V., 1628 Ouest King, Sherbrooke	563-0495
PETERKA L. T.V., 229, Jacques-Cartier, Sherbrooke	568-5823
POIRIER T.V., 454, 45e rue King, Sherbrooke	567-3148
SEVIGNY GEORGES T.V., 346, Alexandra, Sherbrooke	568-9377
SIMARD R. T.V., 644 Ouest Galt, Sherbrooke	568-4229
T.V. SERVICE DEPOT, 1352 Ouest King, Sherbrooke	567-4765
VAILLANCOURT T.V., 175, Permet, Sherbrooke	568-1924
VERVILLE T.V., 148, 7e Avenue S., Sherbrooke	562-3174
VERGÉAU ROGER, 115, Queen, Sherbrooke	567-3749

Liste des Electroniciens de la région

GOSSÉLIN LUC & ENR., A. Laurier, Est Angus	433-2700
PELLIETIER SERGE T.V. ENR., 144, Hôtel de Ville, Est Angus	562-1966
PROVENCHER Radio T.V., Bromontville	566-1291
WINDSOR T.V. SERVICE, 98, Noël, Windsor Est	863-3133



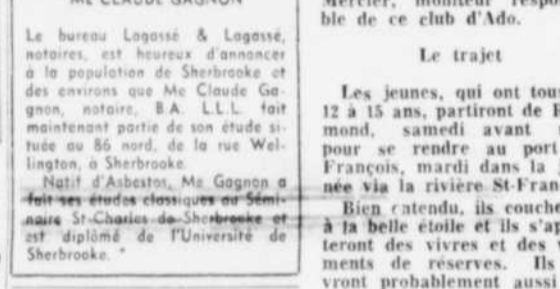
BOUVILLON de L'OUEST
de marque rouge
GRILLE AU CHARBON DE BOIS
sur notre terrasse surplombant le lac
TOUS LES MERCREDIS SOIRS
de 7h.00 à 9h.00
SOUPER-BUFFET
tous les DIMANCHES SOIR
de 7h.00 à 9h.00
RESERVATIONS: 842-2421



CINZANO
sec - importé de France
doux - importé d'Italie
CINZANO



NOUVEAU NOTAIRE
ME CLAUDE GAGNON
Le bureau Lagossé & Lagossé, notaires, est heureux d'annoncer à la population de Sherbrooke et des environs que Me Claude Gagnon, notaire, B.A. L.L.L. fait maintenant partie de son étude située au 85 nord, de la rue Wellington, à Sherbrooke.
Natif d'Asbestos, Me Gagnon a fait ses études classiques au Séminaire St-Charles de Sherbrooke et est diplômé de l'Université de Sherbrooke.



H. P. DOYON, prop.
GOLDEN EAGLE GAS BAR
1285, RUE WELLINGTON SUD — SHERBROOKE

INSTITUT LINGUISTIQUE GOULET Inc.

1467, rue DENAULT — Sherbrooke
562-4261
Enfin! Apprenez la langue de votre choix une fois pour toutes...
Si...
...vous voulez parler couramment une langue vivante étrangère,
...vous avez surtout besoin de CONVERSATION
...vous voulez un cours de langue essentiellement PRATIQUE,
...vous désirez avoir une PRO-NONCIATION impeccable
COURS de LANGUES:
— ANGLAIS — ESPAGNOL
— ITALIEN — FRANÇAIS
NOS COURS SONT: pratiques — efficaces
rapides — scientifiques — reconnus
SOYEZ PRATIQUES
réservez avant qu'il ne soit trop tard...
Renseignements: 562-4261 ou 569-7531



Chalets pré-fabriqués
modèles actuellement en montre à Sherbrooke...
GARANTIE de 10 ans
M. RUEL matériaux de construction
300 sud, Boul. St-François — Sherbrooke
569-9191 — soir: 562-0935

Amende de \$50

et suspension du permis de conduire pour six mois

Il faut punir des jeunes fous comme vous

(le juge Lacoursière)

VICTORIAVILLE, (MR) — L'auteur d'un "hit and run", André Marcotte, de Daveluyville, s'est avoué coupable devant le juge Germain Lacoursière, hier matin, au palais de

justice d'Arthabaska et pour son acte, il s'est vu déférer de conduire tout véhicule-moteur, à travers tout le pays, pour une période de six mois.

Il devra aussi fournir la somme de \$50 d'amende et les frais d'ici quinze jours, sans cela, il devra faire un séjour d'un mois derrière les barreaux de la prison commune d'Arthabaska.

L'accident qu'il a fait causer dans Daveluyville, il y a plusieurs jours déjà, était assez sérieux.

Jeunes fous...

"Des jeunes fous comme vous, il faut punir ça", de dire le juge Germain Lacoursière, alors qu'il s'adressait à celui qui venait de dire qu'il ne s'agissait pas d'aperçu.

L'accident dans lequel Marcotte est impliqué a causé des dommages de plus de \$2,000, et trois personnes ont été blessées et durent être admises à

l'hôpital. L'automobile dans laquelle se trouvaient ces personnes avait capoté à plusieurs reprises dans le fossé.

Le jeune homme a déclaré, pour excuse, qu'il s'endormait au moment de l'accident. Il a bien entendu un petit choc à l'arrière, mais il dit qu'il n'a pas vu l'automobile qui capotait dans le champ. Il faisait nuit au moment de l'accident.

Vol par effraction au magasin Huppé

Enquête préliminaire d'un des présumés auteurs le 10 août

VICTORIAVILLE, (MR) — L'un des présumés auteurs du vol par effraction au Magasin Chez Huppé, il y a quelques semaines, à Victoriaville, devra subir son enquête préliminaire lors du prochain terme des sessions de la paix qui aura lieu le 10 août prochain.

Il s'agit de Normand Salois, de Drummondville, qui est présentement en liberté, ayant fourni le cautionnement que l'on avait fixé.

Son ami, présumé complice, Gabriel Lupien, également de Drummondville, a demandé au juge Germain Lacoursière la permission de changer d'option. C'est ainsi qu'il a pu avouer sa culpabilité en marge de ce vol par effraction.

Le juge Lacoursière a pris en considération les quelque 5 semaines d'incarcération que Lupien a fait avant de comparaître et plaider coupable, et il l'a condamné à deux mois de prison à compter de son arrestation. Lupien a déjà été condamné à un mois de prison pour avoir volé une automobile.



CYCLISTES. — Les cyclistes doivent se faire un scrupule d'observer les signaux de circulation et tous les règlements afin d'assurer leur propre sécurité et éviter ainsi les risques d'accidents. C'est ce qui a été mis en évidence à l'occasion d'une activité dite "Ecole Cyclo-tourisme", tenue sur les cours de l'Ecole Sacré-Coeur à Princeville. Dans l'ordre habituel sur la photo: M. Maurice Dupont, chef de la Sûreté municipale de Princeville, M. Gilles Fortier, jeune cycliste qui prend part à une épreuve, M. Daniel Lacoursière, un autre jeune cycliste à l'oeuvre.

Epreuves à l'école Sacré-Coeur

Ecole cyclo-tourisme à Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Observer les signaux de circulation, ne pas rouler sur les trottoirs, suivre la droite des rues et des routes; tels ont été les principaux conseils donnés à un imposant groupe de jeunes réunis à Princeville pour une activité de l'Ecole cyclo-tourisme. A la même occasion, de nombreux cyclistes, garçons et filles, ont participé à des épreuves sur les terrains de l'école Sacré-Coeur où une foule de spectateurs parmi lesquels on remarquait des adultes, s'était donnée rendez-vous.

Le programme de cette manifestation était sous la direction conjointe de la Sûreté municipale et de l'Oeuvre des terrains de jeux de Princeville. Le chef de la firme d'embouteillage Yvon Thibault Inc. de Victoriaville, Le comité d'inscription se composait de trois étudiantes soit Mlles Francine Boucher, Céline Blanchette et Diane Houde.

Le chef de la police locale, M. Maurice Dupont a donné des explications sur les panneaux de signalisation et sur les symboles. M. Dupont a déclaré aux jeunes que les représentants de l'ordre étaient leurs amis et que tous devaient collaborer pour réduire au minimum les risques d'accidents pour les cyclistes.

Accusé de vol qualifié

Jean-Guy Leblanc est envoyé à son procès

VICTORIAVILLE, (MR) — Jean-Guy Leblanc a été envoyé subir son procès devant un juge seul, à la fin de l'après-midi d'hier, par le juge Germain Lacoursière. Il venait de subir son enquête préliminaire, et le juge Lacoursière a trouvé qu'il y avait matière à procès.

La majeure partie de l'enquête a été basée sur la preuve de voire-dire que Me Laurent Trotter, procureur de la Couronne, a dû présenter au tribunal. Le procureur de Leblanc, Me Jean-Marc Béliveau, a fait tout son possible pour faire refuser la preuve de voire-dire offerte par la Couronne.

Selon Me Béliveau qui était appuyé de son associé, Me Pierre Denault, la preuve de voire-dire n'était pas complète puisqu'il manquait le témoignage de quatre officiers de police qui ont été de près avec l'affaire Leblanc durant les quelques heures qui ont suivi son arrestation, le 15 janvier dernier, à Victoriaville.

... Qualifié

Selon Me Béliveau, il n'est pas possible aussi à la Cour d'envoyer Leblanc subir son procès puisque la déclaration que son client a faite à la police l'a été en rapport avec la mort de M. Henri Deneault dont on soupçonnait Leblanc comme responsable.

Leblanc n'aurait peut-être pas parlé, usant de son droit de ne pas le faire, si on l'avait simplement questionné au sujet d'un vol qualifié.

Des policiers

Un bon nombre de policiers ont été appelés comme témoin par Me Trotter, procureur de la Couronne, pour établir la preuve de voire-dire.

Les détectives municipaux de Victoriaville, un policier de la Sûreté provinciale auparavant attaché aux bureaux locaux, des policiers des quartiers généraux de la P.P. à Montréal, ainsi que les deux officiers de la P.P. qui ont reçu, les premiers, la déclaration de Leblanc, ont témoigné.

Tous ont déclaré qu'ils n'avaient pas, avant que Leblanc soit mis en garde, parlé à Leblanc de ce que la justice avait à lui reprocher. Il n'y a pas eu de menaces, de promesses, ni de brutalité. Leblanc a fait sa déclaration le plus librement du monde.

La Couronne a produit la déclaration de Leblanc comme pièce à conviction, et Leblanc devra revenir devant la Cour, pour subir son procès, au cours du mois d'août.

Peut-être aujourd'hui
La rencontre entre les édiles et la CML n'a pas eu lieu...

VICTORIAVILLE (JAG) — Les membres de la CML et l'architecte M. Marcel Lemieux n'ont pas rencontré les autorités municipales de la ville-reine hier, mais c'est fort possible que la rencontre prenne place aujourd'hui.

Le but de cette rencontre est la présentation des premières esquisses du futur centre culturel et sportif de Victoriaville. Les plans et devis devaient être présentés le 27 mais les membres de la CML n'étaient pas au rendez-vous, c'était pour eux vacances, les travaux du budget étant complets.

Les membres de l'Administration Poirier recevront les chiffres de ce premier budget le 2 août prochain lors d'une rencontre régulière. M. J. Noël Roux, membre de la CML, n'a pu hier en soirée confirmer que la rencontre aurait lieu aujourd'hui, mais comme le tout était échelonné pour hier il serait normal que les trois parties se rencontrent aujourd'hui, au bureau du premier citoyen.

NOUVELLE ADRESSE
Dr J. LETELLIER
Optométriste
56 Nord, rue WELLINGTON (au-dessus de WOOLWORTH)
● EXAMEN DE LA VUE
● VERRES DE CONTACT

PISCINES
● SERVICE ● VENTES
Les matériaux que nous employons dans la construction de ces piscines sont de haute première qualité, et GARANTIS!
Notre main-d'oeuvre, qui doit être de plusieurs années d'expérience et qui compte nombre de réalisations, est sans aucun doute notre marque de confiance.
3 ANS DE GARANTIE SANS CONDITIONS
PISCINES croteau
567-7413
Chemin St-Elie Rock Forest plan budgétaire disponible
ESTIMES GRATUITS

LENTILLES CORNEENNES
(verres de contact)
DOCTEUR JEAN-PAUL BLOUIN
Optométriste
Pour rendez-vous, Tél.: 569-1886
92 nord, rue Wellington Sherbrooke.

"HOT-DOG"
Federal
mm délicieux!
UN PRODUIT DE
FEDERAL PACKING INC.
Magog, Qué.

Meilleur qu'un vernis!
LE FINI VITRIFIÉ
DURETHANE
EST DUR ET INCOLORE
PND
FINI LUSTRE ET SATIN
National
LA PEINTURE QUI DURE
National Durethane
EN VENTE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE

INCROYABLE!
DURANT LA VENTE A
UN SOU
Maillots de bain POUR DAMES
Rég. \$12.98 \$16.98 \$19.98
2/12.99 ET PLUS
Mozart

La Corporation des Electroniciens du Québec
offre au public un choix d'EXPERTS QUALIFIES et RECONNUS, compétents et honnêtes et elle s'en porte garante à tous points de vue. Ils sont tous porteurs d'une carte d'IDENTITE OFFICIELLE. Exigez cette garantie additionnelle de bon service de votre technicien en ELECTRONIQUE.

Liste des Electroniciens de Sherbrooke:

AUDET & DELISIO, 144, Wellington, Sherbrooke	562-2198
BACHAND, Gérard, 155, 15e Avenue N., Sherbrooke	562-3438
BERGERON T.V., R.R. 1, Sherbrooke	562-4130
BLAIS, Gérard, 216, Alexandre, Sherbrooke	562-7886
CARRIER Radio T.V., 80, 12e Avenue S., Sherbrooke	562-7926
COUTURE & DUSSEAU INC., 80, 8e rue Sherbrooke	562-8876
DELTA T.V. SERVICE, 984, Ouest Gall, Sherbrooke	562-3482
ESTRIE T.V., 321, Ouest Gall, Sherbrooke	562-3074
FRECHETTE T.V., 2291, Ouest King, Sherbrooke	562-5005
LAROCHE T.V., 291, 7e Avenue N., Sherbrooke	562-4926
NICOL T.V., 2419, Ouest Gall, Sherbrooke	569-2264
O'BOYLE & PIERCE, LTD., 1430, Ouest King, Sherbrooke	562-5237
PERUSSE, W. T.V., 1020, Ouest King, Sherbrooke	562-7693
PETERKA, L. T.V., 229, Jacques-Cartier, Sherbrooke	568-8823
POIRIER T.V., 454, 8e rue King, Sherbrooke	562-5740
SEVIGNY GEORGES T.V., 246, Alexandre, Sherbrooke	569-9277
SIMARD R. T.V., 688, Ouest Gall, Sherbrooke	569-4229
T.V. SERVICE DEPOT, 1263, Ouest King, Sherbrooke	562-4705
VAILLANCOURT T.V., 175, Parnet, Sherbrooke	569-4324
VERVILLE T.V., 140, 7e Avenue S., Sherbrooke	562-3174
YERGAU ROGER, 115, Queen, Sherbrooke	567-7949

Liste des Electroniciens de la région

GOSSELIN LUC E. ENR., 4, Laurier, East Angus	822-2700
PELLETIER SERV. T.V. ENR., 144, Hotel de Ville, East Angus	832-2964
PROVENCER Radio T.V., Brampton	846-2391
WINDSOR T.V. SERVICE, 98, Neel, Windsor Est	863-3123

Attention les enfants!
Spectacle du CAPITAINE BONHOMME
incl.: le capitaine Bonhomme en personne, les clowns Ti-Toto et Ti-Zozeau, M. Rapin, et l'écrite Pierre.
ainsi que la projection du film "P'TITS BONHOMMES"
Samedi, 31 juillet
à 2h. p.m. et 7h. du soir
à la
SALLE PAROISSIALE STE-JEANNE D'ARC
Admission: enfants 50c, adultes — \$1.00
Les billets sont en vente à la porte.
— TOUS LES ENFANTS SONT INVITES —

A VENDRE
1 maison Chris Craft 23 pieds, modèle Holiday — Meuble incorporé, Excellente condition. Prix raisonnable. S'adresser à Newport, Vt. Tél.: Jour: 334-2785, Soir: 334-5474

BOUVILLON de L'OUEST
de marque rouge
GRILLE AU CHARBON DE BOIS
sur notre terrasse surplombant le lac
TOUS LES MERCREDIS SOIRS
de 7h.00 à 9h.00
SOUPER-BUFFET
tous les
DIMANCHES SOIR
de 7h.00 à 9h.00
RESERVATIONS: 842-2421

CINZANO
sec-importé de France
CINZANO
doux-importé d'Italie
CINZANO

NOUVEAU NOTAIRE
ME CLAUDE GAGNON
Le bureau Logassé & Logassé, notaires, est heureux d'annoncer à la population de Sherbrooke et des environs que Me Claude Gagnon, notaire, B.A. L.L.L. fait maintenant partie de son étude située au 86 nord, de la rue Wellington, à Sherbrooke.
Natif d'Asbestos, Me Gagnon a fait ses études classiques au Séminaire St-Charles de Sherbrooke et est diplômé de l'Université de Sherbrooke.

ME CLAUDE GAGNON
Le bureau Logassé & Logassé, notaires, est heureux d'annoncer à la population de Sherbrooke et des environs que Me Claude Gagnon, notaire, B.A. L.L.L. fait maintenant partie de son étude située au 86 nord, de la rue Wellington, à Sherbrooke.
Natif d'Asbestos, Me Gagnon a fait ses études classiques au Séminaire St-Charles de Sherbrooke et est diplômé de l'Université de Sherbrooke.

Pour placer une ANNONCE CLASSÉE
DANS
LA TRIBUNE
TELEPHONEZ
569-9331

A l'occasion de notre
1er ANNIVERSAIRE
2 CHARMANTES HOTESSES
vous accueillent avec des
CADEAUX-SOUVENIRS
SAMEDI et DIMANCHE
31 juillet—1er août
Rendez-nous visite
AU
GOLDEN EAGLE GAS BAR
1285, RUE WELLINGTON SUD — SHERBROOKE

La météo...
Voici les prévisions de la météo.
Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Laurentides et de la Mauricie, ensoleillé, avec quelques nuages cet après-midi et quelques averses à la fin de l'après-midi. Moins frais. Vent léger. Demain, généralement ensoleillé et plus chaud. Minimums et maximums à Montréal, 55 et 75; à Ottawa, 50 et 75; à Ste-Agathe et à La Turque, 45 et 70.
Régions du Lac-St-Jean, de Québec, des Cantons de l'Est, de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Rimouski et de Gaspé, nuageux, avec périodes de temps clair et averses dispersées. Clair ce soir. Vent léger. Demain, généralement ensoleillé et moins frais. Minimums et maximums à Québec et à Sherbrooke, 45 et 75; à Chicoutimi, 45 et 70; à Baie-Comeau, 45 et 65; à Rivière-du-Loup, à Mont-Joli et à Gaspé, 50 et 65; à Sept-Iles, 50 et 60.

INSTITUT LINGUISTIQUE GOULET Inc.
1467, rue DENAULT — Sherbrooke
562-4261
Enfin! Apprenez la langue de votre choix une fois pour toutes...

Si...

...vous voulez parler couramment une langue vivante étrangère,	...vous avez surtout besoin de CONVERSATION
...vous voulez un cours de langue essentiellement PRATIQUE,	...vous désirez avoir une PRONONCIATION impeccable

COURS de LANGUES:

— ANGLAIS	— ESPAGNOL
— ITALIEN	— FRANÇAIS

NOS COURS SONT: pratiques — efficaces
rapides — scientifiques — reconnus
SOYEZ PRATIQUES
réservez avant qu'il ne soit trop tard...
Renseignements: 562-4261 ou 569-7531

Chalets pré-fabriqués
modèles actuellement en montre à Sherbrooke...
GARANTIE de 10 ans
Chez...
M. RUEL matériaux de construction
300 sud, Boul. St-François — Sherbrooke
569-9191 — soir: 562-0935

10e et 11e années

Les élèves pourront se présenter aux reprises sans s'être inscrits

THETFORD MINES, (MM) — Comme certains élèves de 10e et 11e année, à cause de la grève de la poste, n'ont pas reçu leurs résultats et que la date limite pour les inscriptions aux reprises est le 30 juillet, ces derniers pourront quand même se présenter aux reprises sans s'y être inscrits.

C'est ce qu'a révélé hier M. Reynald Laplante, directeur-adjoint des études à la Commission scolaire régionale de l'Amiante. Ce sera possible, étant donné que, dans chacune des matières d'examen, un nombre supérieur de copies au nombre d'élèves inscrits pour les reprises seront demandées au ministère de l'Éducation. Cette possibilité est due au fait que les résultats des examens des élèves de 9ième année ne sont pas encore arrivés à Thetford Mines et que le temps pour donner ces cours diminue de jour en jour.

Plaintes auprès de l'Unité sanitaire

Problème sanitaire causé par des bouches d'égouts à Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Des plaintes ont été faites auprès de l'Unité sanitaire de Lac-Mégantic, de la ville et de différents corps publics locaux en vue d'en arriver à solutionner le problème d'ordre sanitaire posé par la présence de bouches d'égouts à proximité de certaines résidences du quartier Sud. On sait que les égouts du quartier Sud se déversent dans la rivière Chaudière et que la présence de ces eaux de ce cours d'eau fait que les tuyaux d'égouts sont à découvert, ce qui donne aux environs de leur lieu de déversement une atmosphère fétide et écœurante.

Plaintes

Des résidents se sont déjà plaints de cet état de choses au temps où la rivière avait un débit d'eau plus fort qu'à présent. Depuis la construction, il y a dix ans, d'un barrage destiné à rehausser le niveau des eaux du lac, les eaux de la Chaudière ont baissé considérablement, au point que ce cours d'eau, jadis renommé par son impétuosité, ne charrie plus

qu'un mince filet d'eau brunâtre et pollué. Il a été vaguement question de construction d'une usine d'épuration des eaux vannes qui desservirait le Sud et qui mettrait un terme à ces problèmes. Cependant, il y a quelques temps que l'on n'en a pas entendu parler. Le projet dormirait-il sous les flots de la paperasse officielle? Il est à espérer que non et que le silence dont il est l'objet n'est que préliminaire à sa réalisation.

Urgence

Quoi qu'il en soit, l'urgence d'une telle amélioration est un fait indéniable.

Dans le comté de Frontenac

Cliniques à toutes les six semaines

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Suivant sa nouvelle politique, l'Unité sanitaire de Lac-Mégantic tiendra ses séances de puériculture et de soins d'immunsation dans les paroisses de Frontenac à toutes les six semaines. La prochaine tournée aura lieu dans deux semaines. Elle permettra aux familles des localités éloignées des centres de profiter du service efficace de l'Unité sanitaire en plus grand nombre. Toutes les paroisses seront visitées à tour de rôle.

Troupe de théâtre l'Esco

Préparatifs en vue de la première de "Le Dernier Roman de W. Strong"

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les comédiens amateurs qui font partie de la troupe de théâtre de l'Esco se préparent fiévreusement en vue de la grande première de la pièce qu'ils monteront cet été, "Le Dernier Roman de William Strong". On ignore encore à quelle date sera présentée le spectacle mais tout porte à croire que les amateurs de théâtre

de Lac-Mégantic pourront voir de l'Esco à l'oeuvre dans les dernières semaines du mois d'août. L'intrigue La pièce, un suspense d'une intensité très forte, raconte l'histoire d'un romancier sans talent qui imagine les péripéties du crime parfait. Il mettra les policiers sur les traces d'un criminel, multipliant les indices. Cependant, à chaque fois que les limiers croient mettre la main sur le coupable, celui-ci se dérobe. Qui est-il? Au générique de la pièce, on verra des noms connus des amateurs de Lac-Mégantic. L'Esco qui en est à sa sixième saison s'attend à remporter un grand succès avec sa nouvelle présentation.

Ouverture des soumissions

Pont sur la rivière Bécancour et travaux sur la route 34

Par J.-Alphée GAGNE VICTORIAVILLE — L'honorable Albert Morissette a communiqué quelques rapports de soumissions, la première du ministère des Travaux publics de la province et la seconde du ministère de la Voirie. Pour le premier cas, il s'agit d'un pont sur la rivière Bécancour et pour le second, des travaux sur la route 34.

Travaux publics

L'on a procédé à l'ouverture des soumissions relativement à la construction du pont de St-Louis de Blandford sur la rivière Bécancour. Six soumissionnaires se sont présentés et en voici la liste: Grandmont et Fils Ltée \$284,246.70 La Salle Paving Ltée \$286,534.04 Les Entreprises Wolfe Inc. \$293,995.49 Vadboncoeur Construction. \$299,382.00

Fabi et Fil. \$312,309.70 J.-C. Masson Ltée \$344,012.50 Les travaux débuteront d'ici deux ou trois semaines et ils seront poursuivis le plus rapidement possible, afin que l'accès à la route Transcanadienne soit amélioré pour la population de Princeville et Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska.

Route 34

Les soumissions pour la rectification d'un tronçon de la route 34 dans St-Paul de Chéster, ont été ouvertes officiellement. Cinq soumissionnaires avaient présenté leurs prix, il s'agit de: Poirier Construction, \$49,736.99 La Salle Paving Ltée \$56,201.75 Cormier Ltée, \$57,912.72 Edmond Bouchard, \$60,814.90 Lemay Construction \$61,474.47 Ce contrat fait partie du grand projet de terminer la

Expédition en canots et en kayak

VICTORIAVILLE, (YT) — Une douzaine de jeunes de Victoriaville partiront samedi en expédition en canots et en kayak sur la rivière St-François. Ces jeunes qui font tous partie du club XM 1215 seront accompagnés par Michel Mercier, moniteur responsable de ce club d'Ado.

Le trajet

Les jeunes, qui ont tous de 12 à 15 ans, partiront de Richmond, samedi avant midi pour se rendre au port St-François, mardi dans la journée via la rivière St-François.

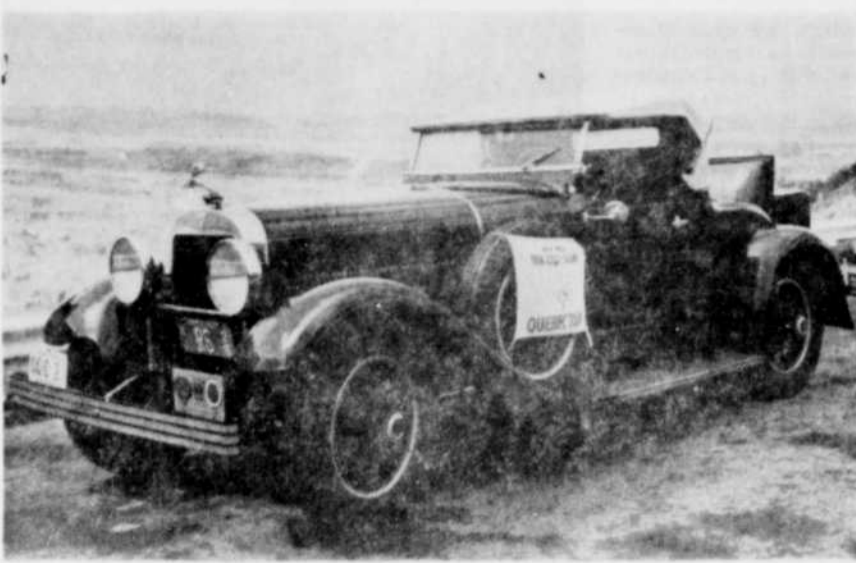
"Je ne veux pas vous voir avec cette "crigne"-là (le juge Lacoursière)

L'accusé devra se faire couper les cheveux avant de comparaître

VICTORIAVILLE, (MR) — "Je ne veux pas vous voir avec cette "crigne"-là; allez-vous faire couper les cheveux. Vous reviendrez au prochain terme avec les cheveux coupés." C'est ainsi que s'est adressé le juge Germain Lacoursière à un jeune homme qui

comparaissait devant lui pour répondre à l'accusation de vol d'essence. Le jeune homme âgé d'une vingtaine d'années répondait au nom de Denis Charliand. Il comparaissait en compagnie de ses trois compagnons qui ont plaidé, tout comme lui, coupables à l'accusation

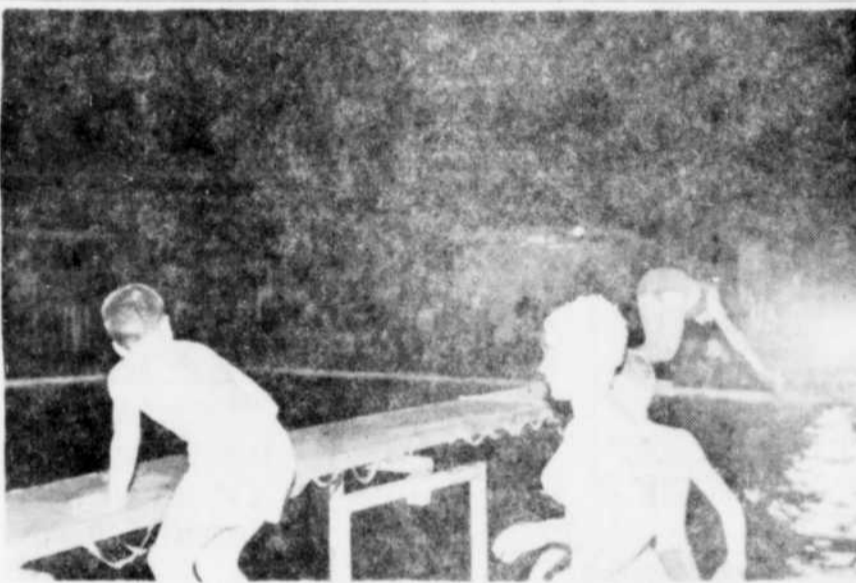
portée contre eux. Ses compagnons sont Jean Charliand, Jean-Paul Fleury; le troisième est trop jeune pour que l'on mentionne son identité. Charliand devra comparaître en Cour des sessions de la paix, jeudi le 26 août prochain.



VISITE TOURISTIQUE A THETFORD MINES. — Hier après-midi, un groupe du club des automobiles anciennes de l'Etat du New Jersey était de passage à Thetford Mines. On aperçoit sur la photo ci-haut une de ces anciennes voitures. Ce groupe de touristes américains ont visité hier après-midi le Lake Asbestos à Black Lake en compagnie du président de la Chambre de commerce de Thetford Mines, M. Marius Jacques, qui leur servait de guide pour la visite de la région de l'Amiante. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



REFECTION A L'HOTEL DE VILLE DE THETFORD MINES. — Après la rénovation intérieure de l'hôtel de ville de la cité de Thetford Mines, c'est maintenant l'extérieur qui est transformé par les ouvriers. La photo ci-haut montre le nouveau portique qui vient d'être installé à l'entrée principale de cet édifice public. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



BALLET AQUATIQUE — Quelque 200 personnes ont assisté au ballet aquatique qui a eu lieu à la piscine du terrain de la paroisse St-Alphonse à Thetford Mines. On aperçoit sur la photo ci-haut quelques jeunes qui ont été les vedettes de ce spectacle aquatique. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Présence de 200 personnes

Démonstration de ballet aquatique au terrain de jeux St-Alphonse

THETFORD MINES, (MM) — Quelque 200 personnes ont assisté au ballet aquatique qui a eu lieu au terrain de jeux de la paroisse St-Alphonse de Thetford Mines. Ce spectacle aquatique était invité otéjistes et parents a été donné par des jeunes qui suivent les cours de natation qui se donnent régulièrement au terrain de jeux de la paroisse St-Alphonse.

de ce ballet aquatique sont Mlles Madeleine Rouleau, instructeur en natation, et Ginette Roussin, monitrice de natation. Par l'ardeur qu'ils ont mis à s'entraîner, les jeunes filles et jeunes garçons qui ont participé à ce ballet aquatique ont aussi contribué au succès de ce spectacle. Enfin, une démonstration sur la façon de sauver une personne en train de se noyer figurait également au programme de ce ballet aquatique.

Responsables Les responsables du succès

Au cours de cette soirée, les personnes présentes ont eu

A Lac-Mégantic

Aucun proprio ne signifie son opposition aux règlements de zonage nos 367 et 368

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Aucun propriétaire ne s'est présenté, mercredi soir, à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, pour signifier son opposition aux règlements de zonage nos 367 et 368. Par conséquent, ces règlements ont été déclarés adoptés à l'issue de cette assemblée des propriétaires car il faut qu'au moins 20 électeurs-proprétaires présentent des objections à un règlement municipal pour que celui-ci subisse les feux d'un référendum populaire.

Le règlement 367 amende le règlement de zonage en déclarant zone commerciale toute la rue Frontenac, dans le quartier Centre de la ville, exception faite du quadrilatère occupé par l'hôtel de ville et le Centre de loisirs Mgr Bonin. Quant au règlement 368, il stipule que deux lots du sec-

teur nord, à l'angle des rues Laval et St-François-Xavier, et considérés comme zone agricole et forestière, seront commercialisés pour permettre la construction d'une entreprise de rénovation domiciliaire.

Tout au long de l'interrogatoire par le procureur de la Couronne, Me J.-Armand Drouin, c.r., des témoins de la poursuite, Me Zaor a accumulé abjection sur objection aux conclusions que le procureur faisait tirer par ses témoins.

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Me Devey Zaor a présenté une motion de non-lieu en faveur de son client, Robert Allaire, de Lac-Mégantic, accusé d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par les vapeurs de l'alcool, et le juge Benoit Turmel a rejeté la plainte qui se portait contre M. Allaire, faute

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MM) — Jean-Rock Gagné, 16 ans, de Thetford Mines a dû être transporté à l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines hier après-midi pour y recevoir les premiers soins à la suite d'un accident survenu sur le terrain de jeux de la paroisse St-Noël de Thetford Mines.

Le pèlerinage annuel de la Beauce au Cap-de-la-Madeleine est échu pour dimanche, le 8 août. Des autobus partiront de East-Broughton et de Beauceville. Ce pèlerinage des gens de la Beauce au Cap-de-la-Madeleine se fait annuellement et c'est la 21e fois consécutive qu'il a lieu.

La fin de la grève de la poste à Thetford Mines a fait des heureux, mais elle a aussi soulevé toutes sortes de commentaires de la part des gens.

Un groupe de journalistes de la ville reine de l'Amiante consultent les cartes géographiques depuis déjà quelque temps en vue de se bien préparer pour leur prochain voyage au Mexique, lors de la saison morte.

Joute d'exhibition

Les Chevaliers défont les chefs otéjistes au compte de 16 à 8

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Les Chevaliers de Colomb, détenteurs du deuxième rang de la ligue des Old Timers ont démontré qu'ils avaient encore du poil de la bête alors qu'ils ont défit les chefs de l'OTJ de Lac-Mégantic au compte de 16-8 dans une partie d'exhibition. Arthur Poulin a lancé toute la partie pour les Old Timers pour être crédité de la victoire. Il a réussi plusieurs retraits au bâton, aidant aussi sa propre cause avec deux coups sûrs.

des premières manches avec des balles rapides et tangentes au coin du marbre mais les vieux n'ont pas tardé à percer le secret de ses lancers et ils l'on frappé presque à volonté au cours des deux dernières manches. Georges Veilleux a frappé un circuit de trois points et Claude Turcotte a également frappé un double, bon pour deux points dans la dernière reprise.

Pour les otéjistes, Arguin et Richard ont été les meilleurs avec chacun deux coups sûrs. La partie a démontré que la jeunesse ne peut pas grand chose contre le métier, même si elle est plus rapide et plus souple. L'expérience vaut encore son pesant d'or.

Balles rapides Luc Arguin a été défit du revers. Il a mystifié les cotéjistes. L'expérience vaut encore son pesant d'or.

Avance de 1 à 0 du club adverse dans la semi-finale

L'Amicale perd 11 à 7

Le Shier a pris une avance de 1-0 dans la série semi-finale 3 de 5 qui l'oppose à l'Amicale grâce à une victoire de 11-7 remportée dans la joute initiale. Guy Bouffard a été crédité de la victoire, sa première au cours des trois dernières joutes qu'il a lancées. Jean-Claude Grenier a été le lanceur perdant. Richard Rouillard, Marcel Grenier et Bouffard ont frappé chacun deux coups sûrs pour les vainqueurs.

Grenier (J.-C.) a bouclé le circuit pour les perdants tandis que Jean-Guy Clusiaux y allait de deux simples. La prochaine partie de cette semi-finale aura lieu lundi soir prochain, alors que les deux mêmes clubs s'affronteront. Grenier lancera contre Bouffard. Les joueurs de l'Amicale qui sont favoris pour remporter la série devront donc déployer toutes leurs énergies s'ils ne veulent pas être humiliés par les détenteurs du dernier rang.

Match nul de 9 à 9

LAC-MÉGANTIC, (GD) — En dépit d'une avance de 9-4 au début de la septième manche, le Seven Up qui a déjà obtenu un verdict nul de 7-7 contre la Légion.

Trois véhicules impliqués Collision: \$400

C'est un triple de Jean-Réal Mercier avec deux hommes à bord qui a donné le signal du ralliement des détenteurs de la première position. Mercier a connu une excellente soirée avec trois coups sûrs et cinq points produits. Gerald Lavoie et Raoul Perron ont tous deux lancé avec efficacité, obligeant leurs adversaires à frapper des coups qui ont pu être gobés facilement par leurs joueurs de champ.

Pour le Seven Up, Lorenzo Pilotte a fait compter trois points avec un coup sûr bien placé au-dessus du premier but. René-Paul Gosselin a réussi un bel attrapé aux dépens de Benoit Frank alors qu'un homme se trouvait sur les buts à la septième manche, évitant ainsi que le Mégantic Auto Parts ne remporte la victoire. Cette joute nulle est la deuxième de la saison pour le Seven Up qui a déjà obtenu un verdict nul de 7-7 contre la Légion.

Echos de Lac-Mégantic

Grâce à la joute nulle qu'ils ont obtenue contre les porteurs du Seven-Up, les joueurs du Mégantic Auto Parts se sont assurés le championnat du circuit Jean-Réal Mercier. Il se peut que le conseil de ville tienna une séance spéciale lundi soir prochain, afin d'épouser l'agenda avant l'assemblée régulière du 16 août.

Aucun propriétaire ne s'est présenté, mercredi soir, à l'hôtel de ville, alors que deux règlements municipaux de zonage étaient soumis au vote populaire.

Depuis quelques semaines, un nouveau policier suit une période d'essai pour remplacer le constable T. R. Veary, de la Sûreté municipale, qui a été transféré.

Il s'agit de M. Nelson Guay dont la période d'essai se prolongera jusqu'à la mi-septembre. Au terme de ce stage le conseil de ville décidera de son acceptation.

N'en déplaise à M. Picard (Eugène), le Mégantic Auto Parts a failli encaisser une râlée aux mains des détenteurs du dernier rang de la ligue des Old Timers.

Raoul Perron qui, l'an dernier, ne réussissait pas à sortir une balle du losange se révèle une menace au bâton cette année. Avec un peu de vitesse, il deviendra un dangereux coureur sur les buts.

On ignore toujours quand aura lieu l'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Pierre Gagnon, de Lac-Mégantic.

Le Hervé Roy mène 1-0 sur le Fatima grâce à un gain de 6-4 dans la première joute.

Abonnez-vous à La Tribune

Tour du St-Laurent
Des centaines de personnes assistent à l'arrivée des cyclistes

GRANBY — Malgré la température inclemente, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées à la ligne d'arrivée hier après-midi pour assister à la fin de la cinquième étape du Tour cycliste St-Laurent.

Les coureurs avaient pris le départ à Drummondville hier midi et après un sprint à St-Hyacinthe, ils ont fait leur entrée à Granby quelques minutes avant quatre heures.

La caravane publicitaire qui accompagne le Tour était arrivée à Granby au début de l'après-midi en compagnie des artistes qui figuraient hier soir au grand music-hall qui s'est déroulé au stadium de la rue Laval.

La caravane a de plus effectué une tournée dans quelques rues de la ville et s'est notamment rendu autour du parc Dubuc où l'on avait rassemblé tous les enfants des terrains de jeux de la ville.

Heureusement, la pluie a cessé en soirée ce qui a permis de présenter le spectacle qui mettait en vedette de nombreux artistes de la radio et de la télévision. Ce spectacle a cependant débuté avec beaucoup de retard.

Les cyclistes doivent quitter notre ville cet après-midi vers 11h30. Le départ s'effectuera à l'intersection des rues Principale et Cowie. Les cyclistes se dirigeront en direction de St-Jean, d'où ils se rendront à Valleyfield.

Le lecteur pourra obtenir tous les détails de l'étape Drummondville Granby en consultant les pages sportives de La Tribune.

Expédition en canots et en kayak

VICTORIANVILLE, (YT) — Une douzaine de jeunes de Victorienne partiront samedi en expédition en canots et en kayak sur la rivière St-François. Ces jeunes qui font tous partie du club XM 1215 seront accompagnés par Michel Mercier, moniteur responsable de ce club d'Ado.

Le trajet

Les jeunes, qui ont tous de 12 à 15 ans, partiront de Richmond, samedi avant midi pour se rendre au port St-François, mardi dans la journée via la rivière St-François.

Bien entendu, ils coucheront à la belle étoile et ils s'appropreront des vivres et des vêtements de réserves. Ils devront probablement aussi faire quelques portages au cours de l'expédition tout comme durent le faire les coureurs de bois au début de la colonie.

Le grand responsable de cette expédition est Donald Canin qui s'est occupé des préparatifs. On sait que cette expédition devait suivre un autre trajet mais on a décidé de le changer en dernière heure.

DRUMMONDVILLE, (JRL) — La Régionale St-François qui dessert vingt-et-une commissions scolaires des comtés de Drummond, Yamaska et Bagot, est au nombre des neuf Régionales de la province dont le plan d'équipement scolaire vient d'être approuvé par Québec.



UNE EXPLOSION qui aurait pu avoir des conséquences graves s'est déclarée, jeudi après-midi au coin des rues Rivière et Sud à Cowansville, plus précisément à la station de gaz qui appartient à M. Georges Emile Larocque. On était en enlever les vieux réservoirs pour les remplacer par de plus gros et neufs, lorsque la grue mécanique brisa une conduite de gazoline, dans laquelle il y avait encore un peu de gazoline. Ce même conduit de gazoline se trouvait à proximité de fils électriques, ce qui a eu pour effet de provoquer une explosion. Avec la vite intervention des sapeurs de Cowansville et des employés du garage, le tout fut vite maîtrisé, car, sans quoi il y aurait eu une forte explosion qui aurait pu avoir des conséquences graves et désastreuses.

(Photo J. P. Aubin, Cowansville)

Chevaliers de Colomb

M. Jean-Marie Dupont élu nouveau député du district numéro 5...

GRANBY — L'ordre des Chevaliers de Colomb aura un nouveau député pour le district No 5. Il s'agit de M. Jean-Marie Dupont qui remplacera à ce poste M. Raoul Brodeur.

C'est M. Martin Forest, de Longueuil, député d'Etat, qui a annoncé cette nomination. Le nouveau député du district No 5 deviendra ainsi représentant de M. Forest auprès des conseils des Chevaliers de Colomb de Granby, Waterloo, Cowansville, St-Paul

d'Abbotsford et l'Ange-Gardien.

Notes biographiques

M. Dupont a été très actif chez les Chevaliers de Colomb depuis plusieurs années, ayant adhéré au mouvement en 1948 en tant que membre du conseil No 530 de Sherbrooke. Il a depuis assumé le poste de syndic et chancelier à Sherbrooke ainsi que syndic chancelier, député grand chevalier et grand chevalier

du conseil 2410 de Mont Laurier. Le nouveau député du district No 5 appartient actuellement au conseil 1093 de Granby et y assume la fonction de secrétaire-archiviste depuis un an. M. Dupont fait également partie de l'Assemblée Georges Boivin, en tant que membre du 4e degré de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Né à Farnham en 1920, M. Dupont fit ses études commerciales à Sherbrooke pour ensuite aller travailler à la Banque canadienne nationale où il demeura quatre ans. Il fut par la suite assistant-comptable et magasinier municipal à la cité de Sherbrooke durant sept ans. Il fut par la suite gérant des ventes pour la compagnie Champlain Oil à Sherbrooke durant deux ans.

Domaine de la finance

En 1952, le nouveau député du district No 5 des Chevaliers de Colomb se lançait dans l'industrie de la finance pour occuper diverses fonctions dont celle de gérant de district à Mont Laurier durant cinq ans. Actuellement, il est depuis deux ans, gérant d'une succursale de compagnie de finance à Granby même.

M. Dupont a fait partie de nombreux mouvements sociaux. Encore actuellement il est membre de la Chambre de commerce senior, du club des Francs et siège au comité consultatif de l'Institut national canadien des aveugles.

M. Dupont est marié à Agathe Huppé depuis 1948 et il a trois enfants.

Pourquoi cette alerte générale hier matin ?

DRUMMONDVILLE, (RB) — Même si le président Johnson a décidé de renforcer les effectifs militaires américains au Vietnam, la guerre mondiale n'a pas été déclarée pour autant.

A Drummondville et Drummondville-Sud, hier matin, peu avant 11 heures, les sirènes de la défense civile ont signalé l'alerte. Tous ont entendu la plainte stridente fendre l'air, mais personne ne s'est inquiété pour cela. On a cru sans doute au signal du départ des cyclistes, chacun a continué sa marche ou vaqué à ses occupations habituelles.

Pourtant, s'il avait fallu que ce fut vrai! S'il avait fallu que les sirènes eussent annoncé vraiment une attaque nucléaire!

Sans doute l'alerte d'hier n'était qu'un exercice, ou tout simplement une erreur.

Si on avait pris la chose au sérieux

Heureusement, aucun citoyen n'a pris la chose au sérieux. Admettons toutefois la possibilité que l'alerte eût été prise sérieusement, que serait-il arrivé? Pris ainsi au dépourvu, n'y aurait-il pas eu panique, désordre?



LE CHAUFFEUR de ce véhicule s'en est tiré indemne de sa voiture qui s'est soudainement enflammée, probablement à la suite d'une défectuosité mécanique. N'ayant pu rencontrer l'agent de la Sûreté provinciale qui a couvert cet accident, on n'a pu obtenir plus de détails. Le tout s'est passé sur la route de West-Shefford.

(Photo J. P. Aubin, Cowansville)

Même si son propriétaire quitte cette ville
La librairie de Granby vivra

GRANBY — La librairie Laliberté de Granby demeurera en opération, même si son propriétaire, M. Lucien Laliberté quittera Granby au mois de janvier 1966 pour aller s'établir à Québec. On sait que

Or, les nouveaux propriétaires ont l'intention de se porter acquéreur de la section des volumes après le départ de M. Laliberté et d'en continuer la vente sur une grande échelle. Lorsque M. Laliberté a annoncé son intention de quitter Granby, on se demandait qui prendrait la relève de la librairie de Granby, mais avec cette décision non seulement les citoyens continueront à avoir une librairie à leur disposition, mais ce sera

M. Laliberté a vendu il y a quelques semaines la partie avant de son commerce qui comprend les journaux et revues de même que le restaurant à MM. Maurice Jodoin et Rodrigue Bousquet.

la même qui demeurera en opération.

Projets

MM. Jodoin et Bousquet ont également entrepris le commerce de la papeterie dans la section qu'ils possèdent de la librairie. Ce service est nouveau à cet endroit. D'autres projets sont également en plans, dont l'installation d'un département de photographie ainsi que l'élaboration de la vente des disques qui est actuellement très restreinte.

Lors du départ de M. Laliberté, de nouvelles ententes interviendront entre lui et les nouveaux propriétaires pour que le commerce du livre puisse demeurer vivant à Granby. La librairie continuera à opérer sous le même nom sauf qu'elle s'appellera la Librairie Laliberté Enrg au lieu d'Incorporée.

Il est également possible que M. Laliberté ne quitte pas complètement son commerce à Granby et qu'il y demeure comme conseiller pour aider les nouveaux libraires.

Avec Ti-Toto, Mlle Tit-Zoiseaux, l'oncle Pierre, Jeannot Lapin, Don Alfredo, Plume-Rouge, Pancho et Silver

Le capitaine Bonhomme à Granby aujourd'hui

GRANBY — C'est aujourd'hui même que le "Capitaine Bonhomme" et sa joyeuse troupe viendront à Granby pour donner leur spectacle à l'intention des jeunes de la ville de Granby.

Ce sont les loisirs de l'après-midi qui ont fait venir le "Capitaine Bonhomme" personnage désormais connu de tous les jeunes qui le regardent évoluer quotidiennement sur l'écran de la télévision.

Deux représentations seront offertes aux enfants de la ville, la première durant l'avant midi et la seconde au cours de l'après-midi. Ce spectacle sera

présenté à l'auditorium de l'école secondaire Immaculée-Conception de Granby.

Troupe complète

Les personnages qui accompagneront le "Capitaine Bonhomme" seront le clown Ti-Toto, Mlle Tit-Zoiseaux et ses chansons, l'oncle Pierre, l'ami des animaux, Jeannot Lapin, le bandit Don Alfredo, l'Indien Plume-Rouge, le cheval Pancho et le chien savant Silver.

Plus de 1.000 enfants doivent assister au spectacle qu'ils attendent depuis déjà plusieurs jours avec impatience.

Du moins dans les rues de Drummondville

Le règlement des "shorts" n'a causé aucun souci à la police depuis le début de l'été

DRUMMONDVILLE, (JRL) — L'application intégrale du règlement du bon ordre (no 546) touchant le port des "shorts" de ces dames au cours de la belle saison, n'a de toute apparence causé aucune difficulté à la force constabulaire de Drummondville, depuis le début de l'été. Le soleil s'est fait si avare de ses rayons, au moins depuis quelques semaines, que les filles d'Eve ont circulé dans la rue sans trop attirer les regards des descendants d'Adam, du

moins par leurs "shorts" aussi courts que légers... Le règlement municipal qui stipule à l'article 8 "que quiconque circule dans les rues, ruelles, parcs et places publiques vêtu de shorts, ou costumes et vêtements indecents, est passible de..." ne paraît donc avoir été violé outre mesure.

Les années dernières d'après les impressions que nous avons recueillies au bureau de police, ce règlement n'a pas suscité non plus de problème épineux.

Les constables de la cité se sont probablement appliqués à faire la part des choses et ces dames se sont sans doute abstenues de piquer leur curiosité, de sorte que tout paraît pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Et les costumes de bain

Quant à l'application du règlement touchant les costumes de bain, aucun accrocs sérieux n'a été signalé depuis le début de la saison estivale, probablement par suite de la température fort peu invitante que nous avons connue depuis plusieurs semaines.

Le règlement à l'article 5 stipule: "Quiconque n'étant vêtu que d'un costume de bain ou costume de plage, se tient ou circule dans les rues, ruelles ou places publiques, et en général, ailleurs que sur plages, rivières ou cours d'eau ou tous autres endroits où ces costumes sont admis, tels piscines, bains publics..."

L'amende prévue au règlement pour les "shorts" et les costumes de bain n'exède pas \$40 et l'emprisonnement ne doit pas dépasser 30 jours en cas de non-paiement de l'amende et des frais.

Nouvelles en bref

"Les Gavroches" nous font honneur

DRUMMONDVILLE, (RB) — A Drummondville, la popularité des "Gavroches" va en grandissant. Ils ont été les plus applaudis partout où ils ont participé au spectacle, mais particulièrement à Drummondville.

Ce jeune groupe vocal fait honneur à Drummondville et mérite des félicitations. Son impresario, M. Pierre Parent, travaille d'arrache-pied d'ailleurs pour asseoir solidement son prestige et sa popularité.

Baptême de la porte de voûte

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Si la température le permet, les dirigeants de la Caisse populaire St-Jean-Baptiste recevront diverses personnalités de Drummondville, lundi après-midi sur le chantier de la nouvelle caisse, en bordure de la 11e Avenue.

A ce moment, on baptisera officiellement la porte de voûte de l'édifice qui a fait couler beaucoup d'encre depuis quelques jours.

On sait que cette porte pèse 15.000 livres et que son installation a créé certaines difficultés.

L'invitation est lancée par le gérant de la Caisse, M. Lucien Couture.

Motocycliste blessé par une auto

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Un motocycliste, Claude Allard, 29 ans, du 625 boulevard St-Charles, à St-Charles, a été légèrement blessé lorsqu'il a été heurté par une automobile conduite par M. Pierre Gariépy, de Pont-Viau.

L'accident est survenu, en face du 217 rue Brock, à Drummondville. M. Allard a été transporté à l'hôpital Ste-Croix pour y subir des examens. La Sûreté municipale a fait enquête sur les lieux.

Tentative de vol au stade de baseball

DRUMMONDVILLE, (JR) — Trois adolescents ont tenté de s'introduire par effraction au stade de baseball, dans la nuit de mercredi à jeudi.

L'arrivée de constables municipaux a fait changer d'idée aux jeunes vandales qui ont toutefois réussi à leur échapper. Des dommages légers ont été causés près du restaurant. La sûreté municipale poursuit son enquête.

Ottawa devrait subventionner le Tour cycliste St-Laurent

(Le maire Marier)

DRUMMONDVILLE, (JRL) — Le maire Marcel Marier a déclaré hier avant midi qu'Ottawa devrait subventionner de quelque façon, le Tour cycliste St-Laurent, la seule épreuve du genre au Canada et en Amérique.

En livrant ses impressions sur les ondes du poste local quelques minutes avant le départ de l'étape Drummondville-Sorel, le premier magistrat a souligné que le gouvernement fédéral a déjà voté certaines sommes d'argent au Conseil national des sports et qu'une demande d'octroi pour le Tour cycliste devrait être formulée, "car cette épreuve entraîne pas mal de sacrifices financiers".

Circuit fermé

L'accueil réservé aux cyclistes par la population de Drummondville a été tout simplement formidable.

Le service d'ordre de la force constabulaire a fait l'éloge des organisateurs du tour et l'un d'eux a déclaré que la possibilité d'obtenir un autre circuit fermé pour l'an prochain, méritait d'être considérée.

Celui de cette année figurait au programme des fêtes du 150e anniversaire de Drummondville.



VISAGES D'ANTAN. — A l'occasion du 150e anniversaire de Drummondville, voici deux images illustrant la vie d'autrefois. Sur la photo de gauche, on aperçoit la résidence dans laquelle ont habité tour à tour les familles Hériot,

Newton et Marler. Cette maison, qui avait pour nom "Grantham Hall", boulevard Gall, a été détruite par le feu en 1920. Sur la photo de droite, datant de 1915, on voit M. Alphonse Gauthier au volant d'une des premières



automobiles à avoir fait leur apparition à Drummondville. M. Gauthier se compte parmi les pionniers de l'automobilisme à Drummondville; c'est grâce à lui d'ailleurs que plusieurs notables du temps ont pu apprendre à conduire.

Une autre firme serait toutefois prête à racheter l'immeuble

Fermeture de la Pembroke Mills à Lac-Mégantic

Plaintes auprès de l'Unité sanitaire

Problème sanitaire causé par des bouches d'égouts à Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (GD) — Des plaintes ont été faites auprès de l'Unité sanitaire de Lac-Mégantic, de la ville et de différents corps publics locaux en vue d'en arriver à solutionner le problème d'ordre sanitaire posé par la présence de bouches d'égouts à proximité de certaines résidences du quartier Sud.

On sait que les égouts du quartier Sud se déversent dans la rivière Chaudière et que le bas niveau des eaux de ce cours d'eau fait que les tuyaux d'égouts sont à découvert, ce qui donne aux environs de leur lieu de déversement une atmosphère fétide et écœurante.

Qu'un mince filet d'eau brunâtre et pollué.

Il a été vaguement question de construction d'une usine d'épuration des eaux vannes qui desservirait le Sud et qui mettrait un terme à ces problèmes. Cependant, il y a quelque temps que l'on n'en a pas entendu parler. Le projet dormirait-il sous les flots de la paperasse officielle? Il est à espérer que non et que le silence dont il est l'objet n'est que préliminaire à sa réalisation.

Urgence

Quoi qu'il en soit, l'urgence d'une telle amélioration est un fait indéniable.

Plaintes

Des résidents se sont déjà plaints de cet état de choses au temps où la rivière avait un débit d'eau plus fort qu'à présent. Depuis la construction, il y a deux semaines, d'un barrage destiné à rehausser le niveau des eaux du lac, les eaux de la Chaudière ont baissé considérablement, au point que ce cours d'eau, jadis renommé par son impétuosité, ne charrie plus

de bouches d'égouts à proximité de certaines résidences du quartier Sud.

On sait que les égouts du quartier Sud se déversent dans la rivière Chaudière et que le bas niveau des eaux de ce cours d'eau fait que les tuyaux d'égouts sont à découvert, ce qui donne aux environs de leur lieu de déversement une atmosphère fétide et écœurante.

Quoi qu'il en soit, l'urgence d'une telle amélioration est un fait indéniable.

Urgence

Des résidents se sont déjà plaints de cet état de choses au temps où la rivière avait un débit d'eau plus fort qu'à présent. Depuis la construction, il y a deux semaines, d'un barrage destiné à rehausser le niveau des eaux du lac, les eaux de la Chaudière ont baissé considérablement, au point que ce cours d'eau, jadis renommé par son impétuosité, ne charrie plus

de bouches d'égouts à proximité de certaines résidences du quartier Sud.

On sait que les égouts du quartier Sud se déversent dans la rivière Chaudière et que le bas niveau des eaux de ce cours d'eau fait que les tuyaux d'égouts sont à découvert, ce qui donne aux environs de leur lieu de déversement une atmosphère fétide et écœurante.

Quoi qu'il en soit, l'urgence d'une telle amélioration est un fait indéniable.

Urgence

Des résidents se sont déjà plaints de cet état de choses au temps où la rivière avait un débit d'eau plus fort qu'à présent. Depuis la construction, il y a deux semaines, d'un barrage destiné à rehausser le niveau des eaux du lac, les eaux de la Chaudière ont baissé considérablement, au point que ce cours d'eau, jadis renommé par son impétuosité, ne charrie plus

Joute d'exhibition

Les Chevaliers défont les chefs otéjistes au compte de 16 à 8

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les Chevaliers de Colomb, détenteurs du deuxième rang de la ligue des Old Timers, ont démontré qu'ils avaient encore du poil de la bête alors qu'ils ont défait les chefs de l'OTJ de Lac-Mégantic au compte de 16-8 dans une partie d'exhibition.

Arthur Poulin a lancé tout la partie pour les Old Timers pour être crédité de la victoire. Il a réussi plusieurs retraits au bâton, aidant aussi sa propre cause avec deux coups sûrs.

Balles rapides

Luc Arguin a été débité du revers. Il a mystifié les coéquipiers des Chevaliers au cours des premières manches avec des balles rapides et tangentes au coin du marbre mais ses vieux n'ont pas tardé à percer le secret de ses lancers et ils l'ont frappé presque à volonté au cours des deux dernières manches. Georges Veilleux a frappé un circuit de trois points et Claude Turcotte a également frappé un double, bon pour deux points dans la dernière reprise.

Pour les otéjistes, Arguin et Richard ont été les meilleurs avec chacun deux coups sûrs.

La partie a démontré que la jeunesse ne peut pas grand chose contre le métier, même si elle est plus rapide et plus souple. L'expérience vaut encore son pesant d'or.

Avance de 1 à 0 du club adverse dans la semi-finale

L'Amicale perd 11 à 7

Le Shier a pris une avance de 1-0 dans la série semi-finale 3 de 5 qui l'oppose à l'Amicale grâce à une victoire de 11-7 remportée dans la joute initiale.

Guy Bouffard a été crédité de la victoire, sa première au cours des trois dernières joutes qu'il a lancées.

Jean-Claude Grenier a été le lanceur perdant.

Richard Rouillard, Marcel Grenier et Bouffard ont frappé chacun deux coups sûrs pour les vainqueurs.

Grenier (J.-C.) a bouclé le circuit pour les perdants tandis que Jean-Guy Clusiaux et allait de deux simples.

La prochaine partie de cette semi-finale aura lieu lundi soir prochain, alors que les deux mêmes clubs s'affronteront. Grenier lancera contre Bouffard.

Les joueurs de l'Amicale qui sont favoris pour remporter la série devront donc déployer toutes leurs énergies s'ils ne veulent pas être humiliés par les détenteurs du dernier rang.

Jean-Réal Mercier sauve son club de la défaite

Match nul de 9 à 9

LAC-MEGANTIC, (GD) — En dépit d'une avance de 8-4 au début de la septième manche, le Seven Up, une fois de plus, n'a pu résister à la pression et il a dû se contenter d'un match nul de 9-9 avec les champions du Mégantic Auto Parts.

C'est un triple de Jean-Réal Mercier avec deux hommes à bord qui a donné le signal du ralliement des détenteurs de la première position. Mercier a connu une excellente soirée avec trois coups sûrs et cinq points produits.

Gérald Lavoie et Raoul Perron ont tous deux lancé avec efficacité, obligeant leurs adversaires à frapper des coups qui ont pu être gobés facilement par leurs joueurs de champ.

Pour le Seven Up, Lorenzo Pilotte a fait compter trois points avec un coup sûr bien placé au-dessus du premier but. René-Paul Gosselin a réussi un bel attrapé aux dépens de Benoit Frank alors qu'un homme se trouvait sur les buts à la septième manche, évitant ainsi que le Mégantic Auto Parts ne remporte la victoire.

Cette joute nulle est la deuxième de la saison pour le Seven Up qui a déjà obtenu un verdict nul de 7-7 contre la Légion.

Echos de Lac-Mégantic

Grâce à la joute nulle qu'ils ont obtenue contre les porteurs du Seven-Up, les joueurs du Mégantic Auto Parts se sont assurés le championnat du circuit Jean-Réal Mercier.

Il se peut que le conseil de ville tienne une séance spéciale lundi soir prochain, afin d'épuiser l'agenda avant l'assemblée régulière du 16 août.

Aucun propriétaire ne s'est présenté, mercredi soir, à l'hôtel de ville, alors que deux règlements municipaux de zonage étaient soumis au vote populaire.

Depuis quelques semaines, un nouveau policier suit une période d'essai pour remplacer le constable T. R. Veary, de la Sûreté municipale, qui a été transféré.

Il s'agit de M. Nelson Guay dont la période d'essai se prolongera jusqu'à la mi-septembre. Au terme de ce stage le conseil de ville décidera de son acceptation.

N'en déplaise à M. Picard (Eugène), le Mégantic Auto Parts a failli encaisser une râlée au mains des détenteurs du dernier rang de la ligue des Old Timers.

Raoul Perron qui, l'an dernier, ne réussissait pas à sortir une balle de losange se révèle une menace au bâton cette année. Avec un peu de vitesse, il deviendra un dangereux coureur sur les buts.

On ignore toujours quand aura lieu l'enquête du coroner sur les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Pierre Gagnon, de Lac-Mégantic.

Le Hervé Roy même 1-0 sur le Fatima grâce à un gain de 6-4 dans la première joute.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (MM) — Jean-Rock Gagné, 16 ans, de Thetford Mines a dû être transporté à l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines hier après-midi pour y recevoir les premiers soins à la suite d'un accident survenu sur le terrain de jeux de la paroisse St-Noël de Thetford Mines.

Le pèlerinage annuel de la Beauce au Cap-de-la-Madeleine est célébré pour dimanche, le 8 août. Des autobus partiront de Thetford Mines hier après-midi pour y recevoir les premiers soins à la suite d'un accident survenu sur le terrain de jeux de la paroisse St-Noël de Thetford Mines.

La fin de la grève de la poste à Thetford Mines a fait des heureux, mais elle a aussi soulevé toutes sortes de commentaires de la part des gens.

Un groupe de journalistes de la ville reine de l'amiante consultent les cartes géographiques depuis déjà quelque temps en vue de se bien préparer pour leur prochain voyage au Mexique, lors de la saison morte.

LAC-MEGANTIC, (GD) — S'il était possible de jeter un sort sur un édifice, la ville de Lac-Mégantic pourrait se vanter, bien malgré elle, qu'elle a été victime d'une telle machination, car la chance la délaissa depuis qu'elle a pris possession de l'immeuble situé au numéro 50, rue Lemieux et qui est présentement occupé par la Pembroke Mills, une firme spécialisée dans la confection de sous-vêtements pour dames.

En effet, on apprend de source sûre que cette compagnie ferme ses portes, congédiant par le fait même les quelque 45 jeunes filles qui y étaient employées. Il appert cependant qu'une autre firme faisant le même travail serait prête à acheter l'immeuble.

Difficultés financières

Des difficultés financières au siège social de la Pembroke Mills qui est situé à Montréal auraient entraîné cette fermeture. De fait, il ne reste que quelques employés sur les lieux.

On se souvient que l'an dernier, la ville avait signé un contrat avec Pembroke Mills aux termes duquel la compagnie achetait l'édifice au montant de \$65,000 remboursable en 20 ans.

Des soumissions ont été demandées par la compagnie Canada Trust pour l'achat de l'immeuble. On devrait en connaître plus long sur cette situation confuse d'ici quelques jours.

A Lac-Mégantic

Aucun proprio ne signifie son opposition aux règlements de zonage nos 367 et 368

LAC-MEGANTIC, (GD) — Aucun propriétaire ne s'est présenté, mercredi soir, à l'hôtel de ville de Lac-Mégantic, pour signifier son opposition aux règlements de zonage nos 367 et 368.

Par conséquent, ces règlements ont été déclarés adoptés à l'issue de cette assemblée des propriétaires car il faut qu'au moins 20 électeurs-propriétaires présentent des objections à un règlement municipal pour que celui-ci subsiste les feux d'un référendum populaire.

Le règlement 367 amende le règlement de zonage en déclarant zone commerciale toute la rue Frontenac, dans le quartier Centre de la ville, exception faite du quadrilatère occupé par l'hôtel de ville

Troupe de théâtre l'Esco

Préparatifs en vue de la première de "Le Dernier Roman de W. Strong"

LAC-MEGANTIC, (GD) — Les comédiens amateurs qui forment la troupe de théâtre de l'Esco se préparent fiévreusement en vue de la grande première de la pièce qu'ils monteront cet été, "Le Dernier Roman de William Strong".

On ignore encore à quelle date sera présentée le spectacle mais tout porte à croire que les amateurs de théâtre de Lac-Mégantic pourront voir l'Esco à l'oeuvre dans les prochaines semaines du mois d'août.

L'intrigue

La pièce, un suspense d'une intensité très forte, raconte l'histoire d'un romancier sans talent qui imagine les péripéties du crime parfait. Il mettra les policiers sur les traces d'un criminel, indiglant les indices. Cependant, à chaque fois que les limiers croient mettre la main sur le coupable, celui-ci se dérobe. Qui est-il?

Au générique de la pièce, on verra des noms connus des amateurs de Lac-Mégantic, L'Esco qui en est à sa sixième saison s'attend à remporter un grand succès avec sa nouvelle présentation.

Conduite avec facultés affaiblies

Le juge Turmel accepte une motion de non-lieu

LAC-MEGANTIC, (GD) — Me Dewey Zaor a présenté une motion de non-lieu en faveur de son client, Robert Allaire, de Lac-Mégantic, accusé d'avoir conduit un véhicule alors que ses facultés étaient affaiblies par les vapeurs de l'alcool, et le juge Benoit Turmel a rejeté la plainte qui pesait contre M. Allaire, faute d'identification positive de l'accusé.

Tout au long de l'interrogatoire par le procureur de la Couronne, Me J.-Armand Drouin, c.r., des témoins de la poursuite, Me Zaor a accumulé objection sur objection aux conclusions que le procureur faisait tirer par ses témoins.

Me Zaor s'est opposé aux suppositions émises par les témoins, disant qu'un témoignage d'opinion n'avait aucune valeur au point de vue légal.

Le juge Turmel a donc accepté le non-lieu et renvoyé la plainte.

Trois véhicules impliqués

Collision : \$400

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un accident d'automobiles impliquant trois véhicules s'est produit mercredi soir à la traversée à niveau de la rue Frontenac, causant des dommages matériels d'environ \$400 aux trois automobiles impliquées.

Personne n'a été blessée. L'accident est survenu lorsqu'une automobile conduite par M. Alban Gagnon, de Lac-Mégantic, a accroché un véhicule venant en sens inverse. Sous le choc, l'automobile de M. Gagnon a été légèrement déportée sur un autre véhicule appartenant à M. Frank Dew, de Lac-Mégantic. Le véhicule a subi des dommages estimés à \$75 de même que celui de M. R. Dionne, tandis que les pertes sur l'automobile de M. Gagnon atteignent les \$200.

La Sûreté municipale s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.



VISITE TOURISTIQUE A THETFORD MINES — Hier après midi, un groupe du club des automobiles anciennes de l'Etat du New Jersey était de passage à Thetford Mines. On aperçoit sur la photo ci-haut une de ces anciennes voitures. Ce groupe de touristes américains ont visité hier après-midi le Lake Asbestos à Black Lake en compagnie du président de la Chambre de commerce de Thetford Mines, M. Marius Jocas, qui leur servait de guide pour la visite de la région de l'Amiante. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



REFECTION A L'HOTEL DE VILLE DE THETFORD MINES — Après la rénovation intérieure de l'hôtel de ville de la cité de Thetford Mines, c'est maintenant l'extérieur qui est transformé par les ouvriers. La photo ci-haut montre le nouveau portique qui vient d'être installé à l'entrée principale de cet édifice public. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Ouverture des soumissions

Pont sur la rivière Bécancour et travaux sur la route 34

Par J.-Alphée GAGNE VICTORIAVILLE — L'honorable Albert Morissette a communiqué quelques rapports de soumissions, la première du ministère des Travaux publics de la province et la seconde du ministère de la Voirie. Pour le premier cas, il s'agit d'un pont sur la rivière Bécancour et pour le second, des travaux sur la route 34.

Travaux publics

L'on a procédé à l'ouverture des soumissions relativement à la construction du pont de St-Louis de Blandford sur la rivière Bécancour. Six soumissionnaires se sont présentés et en voici la liste: Grandmont et Fils Ltée \$284,246.79 La Salle Paving Ltée \$286,334.04

Route 34

Les soumissions pour la réfection d'un tronçon de la route 34, dans St-Paul de Chester, ont été ouvertes officiellement. Cinq soumissionnaires avaient

Les Entreprises Wolfe Inc. \$293,095.49 Vadboncoeur Construction, \$299,282.60 Fabi et Fil, \$312,309.70 J.-C. Masson Ltée \$344,012.50

Les travaux débiteront d'ici deux ou trois semaines et ils seront poursuivis le plus rapidement possible, afin que l'accès à la route Transcanadienne soit amélioré pour la population de Princeville et Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska.

ABONNEZ-VOUS A LA TRIBUNE



FEU DE CAMP. — Les jeunes filles de l'OTJ, actuellement en campement au lac Lyster, ont organisé un feu de camp, pour récréer les parents qui s'étaient rendus les visiter. Sur cette photo, Mlle Denise Trudel, responsable du camp et monitrice en chef de l'OTJ, anime une saynète, avec, à l'arrière-plan, quelques-unes des campeuses. (Photo Ross, Coaticook)

Les jeunes campeuses du lac Lyster reçoivent leurs parents

COATICOOK (AR) — Les jeunes filles de l'OTJ de Coaticook, actuellement en campement d'été au lac Lyster, ont été les hôtes de leurs parents, au cours d'une journée dite des parents. Les parents ont été invités à visiter le camp et à prendre connaissance des activités de leurs filles, au cours de cette journée, qui fut plutôt une soirée. Par la suite eut lieu un feu de camp, où les interprètes des différents numéros présents furent évidemment les enfants de l'OTJ. La responsable du camp, Mlle Denise Trudel, qui est également la mo-

nitrice en chef de l'OTJ fut l'animatrice de ce feu de camp et chacune des patrouilles de filles présentèrent une pièce différente. Les rires, mimes, chants et la joie furent de la partie et ont fait de cet événement, une heureuse rencontre entre les responsables du camp, les parents et les enfants. Les jeunes filles doivent revenir aujourd'hui de ce campement d'une semaine et les garçons iront à leur tour passer une semaine en pleine nature vers la fin du mois d'août.



ATTRAIT. — Le feu a toujours eu un attrait particulier, pour les jeunes et ce tout petit bout de femme, qui assistait au feu de camp de l'OTJ, n'a pu résister à la tentation d'échapper à l'attention de ses parents et d'aller jeter une brindille dans le feu. (Photo Ross, Coaticook)

Un citoyen de Magog se pose la question

Quelle sera la réception des policiers montréalais à l'expo ?

MAGOG, (JPL) — M. Roland Brelton, domicilié au 505 rue Sherbrooke à Magog, musicien et homme d'affaires avantageusement connu dans la cité se demande de quelle manière les policiers montréalais recevront les touristes pendant la durée de l'Exposition '67. Ce dernier a été l'objet d'une aventure un peu cocasse mardi lors d'un voyage dans la Métropole. Le tout a débuté lorsque M. Brelton a ignoré involontairement un feu rouge, vers deux heures p.m., à l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue Drolet. Après l'infraction, un policier en moto s'est arrêté et après avoir constaté que ce dernier venait de Magog, localité située dans un rayon

supérieur à 50 milles de Montréal, il l'aurait amené au poste 17 pour fin d'identification. Comparaison A cet endroit, coin St-Laurent et Laurier, les policiers auraient effectué deux téléphones pour finalement permettre au Magogois de comparaître à la cour durant l'après-midi. Ses objets personnels lui ont été enlevés puis on l'a transféré (dans un panier à salade) à la prison municipale de la rue Bonsecours. Avant de l'incarcérer avec 19 autres détenus, les policiers ont pris soin de lui enlever sa ceinture et sa cravate. Dans la cellule, le "prisonnier" n'avait aucun droit d'effectuer de communications téléphoniques à l'extérieur de la ville. Ce n'est qu'après une heure et demie de détention qu'il a

pu recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement de \$15. Pendant qu'il se trouvait à la prison de la rue Bonsecours, des remorqueurs s'apprêtaient à transporter son automobile, ce qui lui a coûté une somme de \$12 supplémentaires. Voyage dispendieux En plus de perdre trois heures de son temps, cette aventure a coûté à M. Brelton une somme totale de \$29 (cautionnement, remorqueur et taxi), en plus de l'énervement et l'inquiétude causés par cet incident. Cette expérience pour le moins inattendue le fera réfléchir sérieusement avant de prendre la direction de la Métropole.



C'EST LE PROGRES — L'ancien bureau de placement de la compagnie Canadian Johns-Manville subit présentement le sort de maintes bâtisses qui s'élevaient jadis sur les bords de l'immeuble cratère. La clôture que l'on aperçoit ici, délimite la nouvelle frontière du puits. Au loin, à gauche, on distingue le clocher de l'église St-Aimé qui sera également démolie dans quelques mois. (Photo La Tribune, par Jacques Dropeau)

Refus du maître de postes Demande des postiers de Magog

Examens de reprises le 7 août à Magog

MAGOG, (JPL) — M. Ovide Bergeron, secrétaire de la Commission scolaire catholique de Magog a fait savoir hier que les examens de reprise pour les élèves de la 11e année auront lieu au Couvent St-Patrice le 7 août prochain. Les étudiants devront se présenter directement aux examens, car il n'y aura pas d'inscription avant les examens. Résultats D'ici quelques jours, l'inspecteur recevra les résultats de ces concours et il les communiquera à la Commission scolaire locale. Les parents pourront par la suite s'adresser au bureau de la rue St-Patrice afin de prendre connaissance des notes des étudiants.

MAGOG, (JPL) — Les postiers de la cité de Magog ont présenté hier une requête au maître de poste, M. Sauveur Falbot. Cette demande proposée par les facteurs locaux a été refusée par la suite. Voici le texte intégral de la lettre que les grévistes ont fait parvenir à M. Talbot. "Vu que la majorité des pensionnés de 70 ans et plus n'ont pas d'autres sources de revenus que les chèques de pensions du gouvernement, nous, les postiers de Magog, nous nous engageons : 1 — à laisser passer les sacs contenant les dits chèques. 2 — à les trier prêts à la distribution 3 — à les livrer partout dans la ville 4 — à laisser passer les courriers des routes rurales pour qu'ils puissent les livrer à la campagne. 5 — à ne réclamer aucun salaire si la grève n'est pas finie. Et nous avons signé." 13 signataires avaient appliqué leur nom au bas de la lettre. Aux dernières nouvelles, trois délégués magogois devaient se rendre hier soir à Montréal afin de prendre une décision sur cette importante question.



NOUVEAU CHEMIN. — Le canton de Magog progresse très rapidement depuis quelques années. A preuve, Venise connaît cette année un très beau développement au les rues ont une largeur réglementaire, c'est-à-dire, cinquante pieds. D'ici peu, ce centre sera une des plus belles places de villégiature des environs. (Photo La Tribune, par J. P. Lacasse)

A Magog Le stationnement sur la rue Merry sud cause des problèmes

MAGOG (JPL) — Le stationnement sur le côté est de la rue Merry Sud à Magog a été l'objet de nombreux commentaires hier dans la cité. On sait que des enseignes défendant le stationnement dans ce secteur avaient été installées à cet endroit vers le mois d'avril 1965. Récemment, une décision des autorités municipales remettait en vigueur le droit de stationnement, mais à la suite de quelques plaintes reçues au bureau de l'hôtel de ville, les employés qui enlevaient les enseignes ont dû cesser temporairement leur travail. Les intéressés n'ont pas rejoint le maire Laurendeau qui était à Montréal pour affaires, mais il est probable que ce problème sera réglé d'ici peu par les administrateurs municipaux.

Trois véhicules impliqués Collision : \$400

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Un accident d'automobiles impliquant trois véhicules s'est produit mercredi soir à la traversée à niveau de la rue Frontenac, causant des dommages matériels d'environ \$400 aux trois automobiles impliquées. Personne n'a été blessé. L'accident est survenu lorsqu'une automobile conduite par M. Alban Gagnon, de Lac-Mégantic, a accroché un véhicule venant en sens inverse. Sous le choc, l'automobile de M. Gagnon a été légèrement déportée sur un autre véhicule appartenant à M. Frank Des, de Lac-Mégantic. Le véhicule a subi des dommages estimés à \$75 de même que celui de M. R. Dionne, tandis que les pertes sur l'automobile de M. Gagnon atteignent les \$200.

Tour du St-Laurent Des centaines de personnes assistent à l'arrivée des cyclistes

GRANBY — Malgré la température inclemente, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées à la ligne d'arrivée hier après-midi pour assister à la fin de la cinquième étape du Tour cycliste St-Laurent. Les coureurs avaient pris le départ à Drummondville hier midi et après un sprint à St-Hyacinthe, ils ont fait leur entrée à Granby quelques minutes avant quatre heures. La caravane publicitaire qui accompagne le Tour était arrivée à Granby au début de l'après-midi en compagnie des artistes qui figuraient hier soir au grand music-hall qui s'est déroulé au stadium de la rue Laval.

Ligue de balle-molle de la cité

Librairie centrale mercredi soir au parc Dollard, dans une autre rencontre régulière de la ligue de balle-molle de la cité.

Mémoire de la municipalité de Windsor sur la convention industrielle à la Domtar

WINDSOR, (AT) — Dans le mémoire que la municipalité de Windsor a présenté à la Commission de recherches sur les effets de la convention industrielle à l'usine de Domtar Pulp and Paper de Windsor, la municipalité rappelle l'ancienne administration qu'elle a connue avec une compagnie maîtresse dans la ville. Ce mémoire a été rédigé par M. le maire Lewis Craig et se lit comme suit :

"Afin d'apporter un diagnostic équitable de la situation présente, l'automobile, l'administration municipale de Windsor se voit dans l'obligation de faire l'historique de l'administration d'une ville que nous nous permettrons de qualifier d'administration ville-compagnie maîtresse. "Pour bien se tenir dans les grandes lignes de la vérité, nous devons admettre que l'administration municipale de Windsor a toujours été jusqu'à l'an 1959 sous la domination d'une compagnie maîtresse, la Compagnie Canada Paper. "Cette compagnie a pendant plusieurs générations contrôlé par des tactiques purement illogiques qu'elle croyait lui être favorables et dont il nous serait très facile de vous faire un exposé très clair et précis : les taxes, les évaluations, le service d'aqueduc, le service d'électricité, la venue de nouvelles industries, le contrôle des terrains industriels, les travaux exécutés dans la ville même, que nous avons et malheureusement et dispendieusement à refaire, et le reste. "Windsor, comme tant d'autres villes placées dans cette même situation, a grandi et s'est développée dans sa propre médiocrité et son étroitesse d'esprit selon l'exemple donné et selon l'investissement de capitaux que cette compagnie arrière et vieille du point de vue administratif désirait. "N'eût été de ce fait, de cette complexité odieuse et scabreuse de quelques citoyens avachés devant un favoritisme éhonté qui leur était présenté en récompense du rôle qu'ils jouaient afin d'assurer la continuité de ce contrôle, qui s'est prouvé néfaste à la collectivité au bon sens et au progrès normal de notre ville, nous comptions aujourd'hui plus de 25 000 habitants et cette mise à pied projetée aurait pu être absorbée par d'autres industries connexes ou à caractère totalement différent sans trop ressentir de répercussions économiques et sociales dont l'ensemble de la population en sera la victime. "Aujourd'hui "Présentement, la compagnie Domtar, division pulpe et papier, en se portant acquéreur des actions de la compagnie Canada Paper doit accepter d'être la détentrice et héritière des graves responsabilités morales, économiques et sociales qui lui ont été léguées par cette dernière. "Nous déplorons aujourd'hui qu'une population majoritaire ait démontré autant d'indifférence envers une évolution qui devenait, avec les années, de plus en plus évidente. "Il nous est difficile de concevoir que le réalisme si frappant de la situation municipale n'ait pas éveillé en ceux qui possédaient les qualifications requises, ce feu de la justice qui est l'équilibre même de l'humanité. Conséquence, les citoyens de Windsor ne sont pas exempts de tout blâme et reproche et nous ne pouvons les considérer comme tels. "Il est inconcevable au temps présent, que les autorités des gouvernements provinciaux et fédéraux, sans égard de l'allégeance politique du parti au pouvoir puissent continuer de se soustraire de leurs responsabilités envers ceux que leur légion le pouvoir de passer des lois salvatrices pour le bien commun. "Ces législateurs dûment mandatés par le peuple, auraient dû et devraient être l'exemple même de la prévoyance et être toujours à l'avant-garde des cycles économiques, prédictions de nos hommes de science dans le domaine de la fiscalité des hauts ou des bas qui ont pour effet à (sic) valoriser ou dévaloriser ceux qui leur accordent une faction (sic) de leur liberté en retour d'une impérieuse assurance de sécurité morale, intellectuelle, matérielle et corporelle. "Le conseil de ville de Windsor considère que l'automobile concentrée et continue est nécessaire et indispensable pour une compagnie qui désire demeurer sur une base concurrentielle dans cette phase révolutionnaire de modernisme que l'économie mondiale exige et connaît actuellement. Se soustraire de ce fait serait d'accepter le défaitisme, l'irréalisme et ses conséquences désastreuses. "A la suite de cette étude du passé, et de ce regard sur l'automobile, M. Craig a lu les recommandations du conseil de Windsor à la Commission. Ces recommandations demandent à la Domtar d'apporter une autre industrie subsidiaire dans Windsor, de demander aux employés de se perfectionner par des cours et demande aux gouvernements fédéral et provinciaux de fournir une législation édu-

Les Professeurs reprennent du poil de la bête et battent la Librairie par 8 à 0

ASBESTOS, (JD) — Les professeurs, inspirés sans doute par la présence de leur nouveau pilote Emile Beauchemin, ont enfin secoué leur léthargie en décrochant une victoire de 8-0 aux dépens de la Librairie. Les professeurs ont affronté les lancers précis de Poirier. Il faut dire que ses coéquipiers l'ont bien secondé tant à l'offensive qu'à la défensive. Les vainqueurs ont cogné 13 coups sûrs ponctués d'un dynamique coup de circuit de trois points de Pierre Grimard à la septième manche. Ce dernier ainsi que Paul Beaudoit, Gaston Jutras et Gilles Champagne ont frappé deux fois en lieu sûr chacun. "Le trio Fréchette", c'est-à-dire le receveur Gascon, l'arrêt-court Roch et le champ gauche Yvon Fréchette ont réussi les simples de la Librairie. Les Professeurs n'ont jamais été aussi déterminés à décrocher la victoire et le rusé lanceur Lucien Richard de la Librairie l'a constaté. L'instructeur Emile Beauchemin en était à ses premières armes pour les Professeurs lesquels venaient d'essayer sept défaites consécutives à sept huit victoires. Il sera intéressant de voir à l'oeuvre les deux mêmes clubs aux prises lundi soir prochain à 9 heures au parc Dollard. Ils vont bien ! L'Hôtel Bellevue n'a décidément pas dit son dernier mot cette année. Après avoir occupé la cave du classement durant la majeure partie de la saison, voici qu'il a opéré un sensationnel rattrapage au cours des dernières semaines de sorte que cette équipe se retrouve aujourd'hui au deuxième rang sur un pied d'égalité avec Danville, à quatre points seulement des meneurs. Mercredi, un double de Jean Charland a fait produire deux points assurant la victoire au Bellevue sur Danville. Ben Grenier s'est à nouveau signalé au monticule en relâche à Jean-Pierre Pellerin à compter de la quatrième manche. Son opposant John Gascon a bien travaillé mais ses coéquipiers ne l'ont pas toujours bien appuyé à la défensive. En outre, les joueurs du Bellevue ont cogné avec beaucoup plus de régularité.



FEU DE CAMP — Les jeunes filles de l'OTJ, actuellement en campement au lac Lyster, ont organisé un feu de camp, pour recréer les parents qui s'étaient rendus les visiter. Sur cette photo, Mlle Denise Trudel, responsable du camp et monitrice en chef de l'OTJ, anime une saynète, avec, à l'arrière-plan, quelques-unes des campeuses. (Photo Ross, Coaticook)

Les jeunes campeuses du lac Lyster reçoivent leurs parents

COATICOOK (AR) — Les jeunes filles de l'OTJ de Coaticook, actuellement en campement d'été au lac Lyster, ont été les hôtes de leurs parents, au cours d'une journée d'été des parents.

Les parents ont été invités à visiter le camp et à prendre connaissance des activités de leurs filles, au cours de cette journée, qui fut plutôt une soirée.

Par la suite eut lieu un feu de camp, où les interprètes des différents numéros présents furent évidemment les enfants de l'OTJ. La responsable du camp, Mlle Denise Trudel, qui est également la monitrice en chef de l'OTJ fut l'animatrice de ce feu de camp et chacune des patrouilles de filles présenteront une pièce différente.

Les rires, mimes, chants et la joie furent de la partie et ont fait de cet événement, une heureuse rencontre entre les responsables du camp, les parents et les enfants.

Les jeunes filles doivent revenir aujourd'hui de ce campement d'une semaine et les garçons iront à leur tour passer une semaine en pleine nature vers la fin du mois d'août.



ATTRAIT — Le feu a toujours eu un attrait particulier, pour les jeunes et ce tout petit bout de femme, qui assistait au feu de camp de l'OTJ, n'a pu résister à la tentation d'échapper à l'attention de ses parents et d'aller jeter une brindille dans le feu. (Photo Ross, Coaticook)

Un citoyen de Magog se pose la question

Quelle sera la réception des policiers montréalais à l'expo?

MAGOG, (JPL) — M. Roland Breton, domicilié au 305 rue Sherbrooke à Magog, musicien et homme d'affaires avantageusement connu dans la cité se demande de quelle manière les policiers montréalais recevront les touristes pendant la durée de l'Exposition "67".

Ce dernier a été l'objet d'une aventure un peu cocasse dans la Métropole. Le tout a débuté lorsque M. Breton a ignoré involontairement un feu rouge, vers deux heures p.m., à l'intersection du boulevard St-Joseph et de la rue Drolet.

Après l'infraction, un policier en motocyclette a demandé les papiers du conducteur et après avoir constaté que ce dernier venait de Magog, localité située dans un rayon supérieur à 50 milles de Montréal, il l'aurait amené au poste 17 pour fin d'identification.

Comparaison
A cet endroit, coin St-Laurent et Laurier, les policiers auraient effectué deux téléphones pour finalement permettre au Magogois de comparaître à la cour durant l'après-midi. Ses objets personnels lui ont été enlevés puis on l'a transféré (dans un panier à salade) à la prison municipale de la rue Bonsecours.

En plus de perdre trois heures de son temps, cette aventure a coûté à M. Breton une somme totale de \$29 (cautionnement, remorquage et taxi), en plus de l'énervement et l'inquiétude causés par cet incident.

Cette expérience pour le moins inattendue le fera réfléchir sérieusement avant de prendre la direction de la Métropole.

pu recouvrer sa liberté moyennant un cautionnement de \$15.

Pendant qu'il se trouvait à la prison de la rue Bonsecours, des remorqueurs s'approprièrent à transporter son automobile, ce qui lui a coûté une somme de \$12 supplémentaire.

Voyage dispendieux



C'EST LE PROGRES — L'ancien bureau de placement de la compagnie Canadian Johns-Manville subit présentement le sort de maintes bâtisses qui s'élevaient jadis sur les bords de l'immense cratère. La clôture que l'on aperçoit ici, délimite la nouvelle frontière du puits. Au loin, à gauche, on distingue le clocher de l'église St-Aimé qui sera également démolie dans quelques mois. (Photo La Tribune, par Jacques Drapeau)

Refus du maître de postes Demande des postiers de Magog

Examens de reprises le 7 août à Magog

MAGOG, (JPL) — M. Ovide Bergeron, secrétaire de la Commission scolaire catholique de Magog a fait savoir hier que les examens de reprise pour les élèves de la 11e année auront lieu au Couvent St-Patrice le 7 août prochain.

Les étudiants devront se présenter directement aux examens, car il n'y aura pas d'inscription avant les examens.

A Magog Le stationnement sur la rue Merry sud cause des problèmes

MAGOG (JPL) — Le stationnement sur le côté est de la rue Merry Sud à Magog a été l'objet de nombreux commentaires hier dans la cité.

On sait que des enseignes défendant le stationnement dans ce secteur avaient été installées à cet endroit vers le mois d'avril 1965. Récemment, une décision des autorités municipales remettait en vigueur le droit de stationnement, mais à la suite de quelques plaintes reçues au bureau de l'hôtel de ville, les employés qui enlevaient les enseignes ont dû cesser temporairement leur travail.

Les intéressés n'ont pas rejoint le maire Laurendeau qui était à Montréal pour affaires, mais il est probable que ce problème sera réglé d'ici peu par les administrateurs municipaux.

Trois véhicules impliqués Collision : \$400

LAC-MEGANTIC, (GD) — Un accident d'automobiles impliquant trois véhicules s'est produit mercredi soir à la traversée à niveau de la rue Frontenac, causant des dommages matériels d'environ \$400 aux trois automobiles impliquées.

Personne n'a été blessé. L'accident est survenu lorsqu'une automobile conduite par M. Alban Gagnon, de Lac-Mégantic, a accroché un véhicule venant en sens inverse.

Sous le choc, l'automobile de M. Gagnon a été légèrement déportée sur un autre véhicule appartenant à M. Frank Des, de Lac-Mégantic. Le véhicule a subi des dommages estimés à \$75 de même que celui de M. R. Dionne, tandis que les pertes sur l'automobile de M. Gagnon atteignent les \$200.

La Sécurité municipale s'est rendue sur les lieux pour procéder aux constatations d'usage.

Tour du St-Laurent Des centaines de personnes assistent à l'arrivée des cyclistes

GRANBY — Malgré la température inclemente, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées à la ligne d'arrivée hier après-midi pour assister à la fin de la cinquième étape du Tour cycliste St-Laurent.

Les coureurs avaient pris le départ à Drummondville hier midi et après un sprint à St-Hyacinthe, ils ont fait leur entrée à Granby quelques minutes avant quatre heures.

La caravane publicitaire qui accompagne le Tour était arrivée à Granby au début de l'après-midi en compagnie des artistes qui figuraient hier soir au grand music-hall qui s'est déroulé au stadium de la rue Laval.

La caravane a de plus effectué une tournée dans quelques rues de la ville et s'est notamment rendue autour du parc Dubuc où l'on avait rassemblé tous les enfants des terrains de jeux de la ville.

Heureusement, la pluie a cessé en soirée ce qui a permis de présenter le spectacle qui mettait en vedette de nombreux artistes de la radio et la télévision. Ce spectacle a cependant débuté avec beaucoup de retard.

Les cyclistes doivent quitter notre ville cet avant midi vers 11h30. Le départ s'effectuera à l'intersection des rues Principale et Cowie. Les cyclistes se dirigeront en direction de St-Jean, d'où ils se rendront à Valleyfield.

Le lecteur pourra obtenir tous les détails de l'étape Drummondville Granby en consultant les pages sportives de La Tribune.

MAGOG, (JPL) — Les postiers de la cité de Magog ont présenté hier une requête au maître de poste, M. Sauveur Talbot. Cette demande proposée par les facteurs locaux a été refusée par la suite.

Voici le texte intégral de la lettre que les grévistes ont fait parvenir à M. Talbot.

« Vu que la majorité des pensionnés de 70 ans et plus n'ont pas d'autres sources de revenus que les chèques de pensions du gouvernement, nous, les postiers de Magog, nous nous engageons :

- 1 — à laisser passer les sacs contenant les dits chèques.
- 2 — à les trier prêts à la distribution.
- 3 — à les livrer partout dans la ville.
- 4 — à laisser passer les courriers des routes rurales pour qu'ils puissent les livrer à la campagne.
- 5 — à ne réclamer aucun salaire si la grève n'est pas finie.

Et nous avons signé :
13 signataires avaient appliqué leur nom au bas de la lettre.

Aux dernières nouvelles, trois délégués magogois devaient se rendre hier soir à Montréal afin de prendre une décision sur cette importante question.



NOUVEAU CHEMIN — Le canton de Magog progresse très rapidement depuis quelques années. A preuve, Venise connaît cette année un très beau développement où les rues ont une largeur réglementaire, c'est-à-dire, cinquante pieds. D'ici peu, ce centre sera une des plus belles places de villégiature des environs. (Photo La Tribune, par J.-P. Lacasse)

Mémoire de la municipalité de Windsor sur la convention industrielle à la Domtar

WINDSOR, (AT) — Dans le mémoire que la municipalité de Windsor a présenté à la Commission de recherches sur les effets de la convention industrielle à l'usine de Domtar Pulp and Paper de Windsor,

la municipalité rappelle l'ancienne administration qu'elle a connue avec une compagnie maîtresse dans la ville. Ce mémoire a été rédigé par M. le maire Lewis Craig et se lit comme suit :

« Afin d'apporter un diagnostic équilibré de la situation présente, l'automation, l'administration municipale de Windsor se voit dans l'obligation de faire l'historique de l'administration d'une ville que nous nous permettrons de qualifier : administration ville-compagnie maîtresse.

« Pour bien se tenir dans les grandes lignes de la vérité, nous devons admettre que l'administration municipale de Windsor a toujours été jusqu'à l'an 1959 sous la domination d'une compagnie maîtresse, la Compagnie Canada Paper.

« Cette compagnie a pendant plusieurs générations contrôlé par des tactiques purement illogiques qu'elle croyait lui être favorables et dont il nous serait très facile de vous faire un exposé très clair et précis : les taxes, les évaluations, le service d'aqueduc, le service d'électricité, la venue de nouvelles industries, le contrôle des terrains industriels, les travaux exécutés dans la ville même, que nous avons et malheureusement et dispendieusement à refaire, et le reste.

« Windsor, comme tant d'autres villes placées dans cette même situation, a grandi et s'est développée dans sa propre médiocrité et son étroitesse d'esprit selon l'exemple donné et selon l'investissement de capitaux que cette compagnie arriérée et vieille du point de vue administratif désirait.

« N'eût été de ce fait, de cette complicité odieuse et scabreuse de quelques citoyens avachis devant un favoritisme éhonté qui leur était pré-

té en récompense du rôle qu'ils jouaient en assurant la continuité de ce contrôle, qui s'est prouvé néfaste à la collectivité, au bon sens et au progrès normal de notre ville, nous comptierions aujourd'hui plus de 25,000 habitants et cette mise à pied projetée au Québec des actions de la compagnie Canada Paper doit accepter d'être la dentrice et héritière des graves responsabilités morales, économiques et sociales qui lui ont été léguées par cette dernière.

« Nous déplorons aujourd'hui qu'une population majoritaire ait démontré autant d'indifférence envers une évolution qui devenait, avec les années, de plus en plus évidente.

« Il nous est difficile de concevoir que le réalisme si frappant de la situation municipale n'ait pas éveillé en ceux qui possèdent les qualifications requises, ce feu de la justice qui est l'équilibre même de l'humanité. Conséquemment, les citoyens de Windsor ne sont pas exempts de tout blâme et reproche et nous ne pouvons les considérer comme tels.

« Il est inconcevable au temps présent, que les autorités des gouvernements provinciaux et fédéraux, sans égard de

l'allégeance politique du parti au pouvoir puissent continuer de se soustraire de leurs responsabilités envers ceux que leur légue le pouvoir de passer des lois salvatrices pour le bien commun.

« Ces législateurs dûment mandatés par le peuple, auraient dû et devraient être l'exemple même de la prudence et être toujours à l'avant-garde des cycles économiques, prédictions de nos hommes de science dans le domaine de la fiscalité des hauts ou des bas qui ont pour effet à (sic) valoriser ou dévaloriser ceux qui leur accordent une faction (sic) de leur liberté en retour d'une impérative assurance de sécurité morale, intellectuelle, matérielle et corporelle.

« Le conseil de ville de Windsor considère que l'automation concentrée et continue est nécessaire et indispensable pour une compagnie qui désire demeurer sur une base concurrentielle dans cette phase révolutionnaire de modernisme que l'économie mondiale exige et connaît actuellement. Se soustraire de ce fait serait d'accepter le défaitisme, l'irréalisme et ses conséquences désastreuses.

« A la suite de cette étude du passé, et de ce regard sur l'automation, M. Craig a lu les recommandations du conseil de Windsor à la Commission. Ces recommandations demandent à la Domtar d'apporter une autre industrie subsidiaire dans Windsor, de demander aux employés de se perfectionner par des cours et de demander aux gouvernements fédéral et provincial de fournir une législation édu-

rationnelle. Le mémoire demande aussi que le salaire de l'employé lui soit versé à 100% durant ces cours.

Interrogé sur le pourquoi d'un retour à l'ancienne administration du temps de la Canada Paper, que le mémoire qualifie d'administration ville-compagnie maîtresse, M. Lewis Craig a déclaré : « La mise à pied massive que projette la Domtar est un effet de la modernisation et a grandement surpris la ville entière de Windsor. Et la cause de cette surprise doit se chercher dans le fait que Windsor a longtemps été contrôlée par une compagnie maîtresse. Dans ces conditions on n'a pas vu venir le modernisme à Windsor ».

Conclusion

« Le mémoire de la municipalité conclut : « Notre conseil de ville, présentement, est en mesure de faire face à ses responsabilités et nous nous félicitons de l'établissement de ces mesures et méthodes d'administration qui se comparent avantageusement avec n'importe quelle compagnie moderne et concurrente. Nous sommes en mesure également de traiter avec qui que ce soit sur une base d'affaire saine et avantageuse vis-à-vis toutes les parties en cause.

« En présentant ce mémoire, nous ressentons la satisfaction d'un devoir accompli. Nous demeurons à la disposition de la Commission de recherche et espérons que cette Commission mettra dans sa conclusion autant de courage que nous l'avons fait dans la présentation de ce dernier ».

Ligue de balle-molle de la cité

Les Professeurs reprennent du poil de la bête et battent la Librairie par 8 à 0

ASBESTOS, (JD) — Les professeurs, inspirés sans doute par la présence de leur nouveau pilote Emile Beauchemin, ont enfin secoué leur léthargie en décrochant une victoire de 8-0 aux dépens de la Librairie.

Cette victoire a permis aux Professeurs de grimper au premier rang du classement sur un pied d'égalité avec la Librairie. Par ailleurs, le gain de 10-9 remporté par l'Hôtel Bellevue sur le club Danville, dans la seconde partie au programme, a créé une autre égalité au deuxième rang du circuit Hertel Charland.

Assistance record

Une foule record a vu le lanceur Serge Poirier des Professeurs limiter ses adversaires à trois maigres coups sûrs tout en ne distribuant que dix buts sur balles. Seulement 26 frappeurs, soit cinq de plus que le minimum pour une jouée de sept manches, ont affronté les lanceurs précis de Poirier.

Il faut dire que ses coéquipiers l'ont bien secondé tant à l'offensive qu'à la défensive. Les vainqueurs ont cogné 13 coups sûrs ponctués d'un dynamique coup de circuit de trois points de Pierre Grimard à la septième manche. Ce dernier ainsi que Paul Beaudoin, Gaston Jutras et Gilles Champagne ont frappé deux fois en lieu sûr chacun.

« Le trié Fréchette », c'est-à-dire le receveur Gasson, l'arrêt-court Roch et le champ gauche Yvon Fréchette ont réussi les simples de la Librairie. Les Professeurs n'ont jamais été aussi déterminés à décrocher la victoire et le rusé lanceur Lucien Richard de la Librairie l'a constaté.

L'instructeur Emile Beauchemin en était à ses premières armes pour les Professeurs lesquels venaient d'essayer sept défaites consécutives après huit victoires. Il sera intéressant de voir à l'oeuvre les deux mêmes clubs aux prises lundi soir prochain à 9 heures au parc Dollard.

Is-voit bien ?

L'Hôtel Bellevue n'a décidé pas dit son dernier mot cette année. Après avoir occupé la cave du classement durant la majeure partie de la saison, voici qu'il a opéré un sensationnel ralliement au cours des dernières semaines de sorte que cette équipe se retrouve aujourd'hui au deuxième rang sur un pied d'égalité avec Danville, à quatre points seulement des meneurs.

Mercredi, un double de Jean-Charles a fait produire deux points assurant la victoire au Bellevue sur Danville. Ben Grenier s'est à nouveau signalé au monticule en relayant à Jean-Pierre Pelletier à compter de la quatrième manche. Son opposant, John Gagnon, a bien travaillé aussi ses coéquipiers ne l'ont pas toujours bien appuyé à la défensive. En outre, les joueurs du Bellevue ont cogné avec beaucoup plus de régularité.